

FRANCE

# UN STEWARD D'AIR ALGÉRIE ARRÊTÉ AVEC "UNE SUBSTANCE PROHIBÉE"

Page 16

BILAN COVID-19 EN ALGÉRIE

**15 DÉCÈS  
ET 166  
NOUVEAUX  
CAS**

Page 16

ISSN : 1112-7449

# MIDI

*L'info, rien que l'info*

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

*Libre*

N° 4345 | Mardi 21 septembre 2021 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

AFFAIRE OULMI

**CE QUE  
RÉCLAME  
LE TRÉSOR  
PUBLIC**

Page 3

RELANCE DE L'ECONOMIE NATIONALE

## **BENABDERRAHMANE PRÉSENTE LE PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT AU SÉNAT**

Page 3



RENTRÉE SCOLAIRE EN TEMPS  
DE CRISE SANITAIRE

## **SOUS HAUTE TENSION**

Page 4



ELECTIONS LOCALES

## **LE FFS JUSTIFIE SA PARTICIPATION**

Page 5

IMMINENTE MENACE DE DEBRAYAGE  
**LES PARAMÉDICAUX  
EN COLÈRE**

Page 4



11

morts en 24  
heures dans des  
accidents de la  
circulation

146

dossiers acceptés  
pour le rembourse-  
ment des entre-  
prises en difficulté

62 000

employés de  
l'éducation ont été  
vaccinés

## Rentrée scolaire: un plan pour sécuriser le périmètre des établissements scolaires

La Gendarmerie nationale (GN) a pris les mesures nécessaires pour sécuriser le périmètre des établissements scolaires, en élaborant un plan sécuritaire préventif pour la rentrée scolaire 2021-2022 prévue mardi prochain, a indiqué un communiqué du Commandement de la GN.

"Dans le cadre de la préparation de la rentrée scolaire 2021-2022, les services de la Gendarmerie nationale (GN), en collaboration avec les autorités concernées à travers le territoire de compétence, ont pris les mesures nécessaires pour assurer les conditions de sécurité aux établissements scolaires, en élaborant un plan sécuritaire préventif", lit-on dans le communiqué. Ces mesures visent à "sécuriser le périmètre des établissements scolaires (crèches, écoles primaires, CEM, lycées, universités et cités universitaires)", indique la même source.

Le plan suscité prévoit de renforcer la sécurité aux heures d'entrée et de sortie, de fluidifier la circulation routière aux alentours de ces établissements, de préserver la sécurité des écoliers et de leurs parents, tout en veillant au respect des mesures préventives pour réduire la propagation de la pandémie du coronavirus.



Les éléments de la Gendarmerie nationale seront répartis sur des formations fixes et mobiles appuyées par une couverture aérienne pour assurer une meilleure sécurité de proximité et garantir la quiétude des citoyens.

Les services de la GN demeurent "opérationnels et disponibles en vue de préserver, en continue, la sécurité et la sérénité publique," souligne la même source.

## Tizi-Ouzou : des bénévoles se mobilisent pour réhabiliter les écoles touchées par les incendies



Après une saison estivale marquée par les incendies, la rentrée scolaire se fera, cette année, dans un contexte particulier à Tizi-Ouzou, où une vingtaine d'écoles ont enregistré des dégâts entra-

vant l'accueil des élèves. « Tous les espaces verts, les murs de clôture, ainsi que tout ce qui fait partie du mobilier a été frappé de plein fouet », témoigne Khabet Omar, directeur de l'établissement Ahcen Mahiouz au niveau d'Irdjen Larbaâ Nath Irathen.

Des bénévoles, venus de plusieurs wilayas et nourris de leur esprit de solidarité, ont prêté main forte aux instances officielles dans les travaux de réhabilitation du CEM Ahcen Mahiouz il y a trois jours de cela. « Nous ne voulons pas que les enfants voient les traces des incendies sur les murs de leur école, c'est pour cette raison que nous nous sommes mobilisés », précise l'un des bénévoles venu de Sétif.

Le directeur de l'éducation de la wilaya de Tizi-Ouzou, Ahmed Lalaoui a exprimé son optimisme vis-à-vis de cette situation qui paraît « rattrapable ». « La tutelle nous demande d'effacer toute trace de ce drame. La réhabilitation des écoles a commencé et nous avons été aidés par la société civile » a-t-il précisé en rassurant les parents d'élèves sur la mobilisation de tous les moyens pour assurer la réussite de cette rentrée scolaire.

## Appel à candidatures pour participer aux Rencontres internationales Paris/Berlin

L'appel à candidatures pour participer aux "Rencontres internationales Paris / Berlin pour le nouveau cinéma et l'art contemporain" a été prolongé jusqu'au 30 septembre 2021, indiquent les organisateurs de l'événement sur le site de ces rencontres culturelles. Prévu en février 2022 à l'Auditorium du Louvre à Paris, et en août 2022 à la Haus der Kulturen der Welt à Berlin, ces rencontres sont dédiées aux artistes, réalisateurs et structures de création du monde entier. Les organisateurs invitent les postulants, particuliers ou organismes, à soumettre une ou plusieurs œuvres, "sans restriction aucune" de durée, de genre, ou d'origine géographique, au "programme principal" ou au "Moving Image International Art Prize" sis à l'adresse électronique: <http://www.art-action.org>, où de plus amples informations sont mises à la dispositions des candidats. Les œuvres soumises doivent avoir été réalisées au cours des deux dernières années et ne doivent pas avoir été présentées publiquement. Événement incontournable dédié au cinéma et à l'art contemporain, les rencontres internationales Paris/Berlin proposent chaque année une nouvelle programmation internationale, réunissant des œuvres d'artistes et de réalisateurs reconnus sur la



scène internationale aux côtés de jeunes artistes et de réalisateurs présentés pour la première fois. Tout en offrant une place importante à la jeune création et aux formes émergentes, plus de 5 000 projets sont proposés chaque année à ces rencontres qui sélectionnent 100 à 150 travaux artistiques par édition après une recherche approfondie de "nouvelles œuvres". Soutenues par plusieurs institutions officielles et nombre d'organismes étrangers, les Rencontres Internationales proposent chaque année une programmation internationale inédite en nouveau cinéma et art contemporain

## Nouvelle-Zélande : des vaches dressées pour aller uriner aux toilettes

Des chercheurs néo-zélandais et allemands ont annoncé qu'ils ont réussi à dresser des vaches pour aller uriner dans des toilettes. Selon le journal *Le Figaro*, cette expérience entre dans le cadre d'un programme visant à réduire l'émission de gaz à effet de serre. Ces scientifiques ont indiqué que la gestion de l'urine bovine, riche en azote, pourrait à long terme présenter de vrais avantages pour le climat.

### L'urine bovine se décompose en deux substances

Douglas Elliffe, spécialiste à l'université d'Auckland, a expliqué que si nous pouvions recueillir 10 ou 20% des urines, cela suffirait à réduire considérablement les émissions de gaz à effet de serre et le lessivage des nitrates. Effectivement, au fil du temps, l'azote contenu dans l'urine de vache se décompose, selon lui, en oxyde nitreux, un puissant gaz à effet de serre, et en nitrate, qui s'accumule dans le sol puis s'infiltre dans les rivières et dans les ruisseaux. Les chiffres officiels ont signifié que le nitrate représente environ 5% des émissions de gaz à effet de serre et un peu moins de 10% des émissions de la Nouvelle-Zélande.

### Une plaisanterie à l'origine de l'expérience

Le chercheur Lindsay Matthews a reconnu que cette idée, de récupérer les urines des vaches, lui est venue lors d'un entretien à la radio en 2007, puisqu'une blague a été faite sur le sujet. "La réaction des gens, c'est 'des savants fous' mais, les éléments de base sont bien là", a-t-il assuré.

### Une récompense pour les veaux

Les scientifiques néo-zélandais et allemands ont dressé 16 veaux à uriner dans un enclos à latrines. Ils ont utilisé de la nourriture comme récompense, en assurant que les résultats sont comparables à ceux attendus d'un enfant de trois ans.

Cette étude a été publiée dans la revue *Current Biology*. Douglas Elliffe a estimé qu'elle a apporté la "preuve de concept" sur la possibilité d'apprendre à une vache à uriner dans les toilettes. Il a cependant, souligné que le défi est de changer d'échelle pour dresser de grands troupeaux et adapter le principe à des environnements comme la Nouvelle-Zélande où les bêtes passent plus de temps en plein air que dans des étables.

D  
I  
X  
I  
t

## Nacera Haddad, Experte en questions économiques et sociales

"La valorisation des compétences et les personnes engagées est un premier critère évoqué dans le plan du gouvernement qui souligne que seuls le mérite et la compétence doivent être pris en considération pour le recrutement des représentants de l'État."

RELANCE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

# Benabderrahmane présente le plan d'action du gouvernement au Sénat

*Le Premier ministre, ministre des Finances, Aïmene Benabderrahmane, présente aujourd'hui le Plan d'action du Gouvernement devant les membres du Conseil de la Nation, axé essentiellement sur l'engagement de réformes structurelles destinées à relancer l'économie nationale et moderniser le système bancaire et financier.*

PAR LAKHDARI BRAHIM

Cette présentation sera suivie aussitôt par l'ouverture du débat animé par les membres du Conseil de la Nation autour du Plan d'action du Gouvernement et se poursuivra le lendemain par les interventions des présidents des groupes parlementaires représentés au Conseil. Le Premier ministre répondra mercredi après-midi aux questions et observations des membres du Conseil de la Nation, avant que les membres du Conseil n'adoptent une motion sur le Plan d'action du Gouvernement. Adopté le 30 août dernier par le Conseil des ministres, le Plan d'action est composé de cinq chapitres, à savoir la consolidation de l'État de droit et la rénovation de la gouvernance, la relance et le renouveau économiques, le développement humain et une politique sociale renforcée, une politique étrangère dynamique et proactive, ainsi que le renforcement de la sécurité et de la défense nationale. Le Gouvernement s'engage dans ce cadre à promouvoir une "gouvernance renouvée pour plus de performance et de transparence", une "gestion efficace et transparente des finances publiques" et "des réformes fiscale, budgétaire, comptable, domaniale et douanière". Il s'engage, également, à œuvrer à "la moralisation de la vie publique et la prévention et la lutte contre la corruption", ainsi qu'à la "modernisation de l'administration et de la fonction publique". Sur le plan économique, le



Gouvernement projette de "consolider les leviers de la relance économique, la modernisation du système bancaire et financier, la réforme du secteur public marchand (SPM) et de la gouvernance des entreprises publiques". L'exécutif travaillera à "l'amélioration de l'attractivité du climat d'investissement et la promotion du cadre de développement de l'entreprise et de l'entrepreneuriat" et au "renforcement de l'intégration du secteur informel dans le circuit légal". Le texte indique que l'élaboration du Plan d'action du gouvernement intervient dans une conjoncture "exceptionnelle" liée à la pandémie du Covid-19 et constitue un "grand défi" pour le Gouvernement qui doit à la fois gérer "l'urgence d'une situation épidémiologique (...) et engager des réformes structurelles importantes sur les plans institutionnels et socio-économiques, particulièrement pour réussir la relance économique". Le Plan d'action du Gouvernement a été adopté jeudi dernier à l'Assemblée populaire nationale (APN) par 318 députés sur les 380 présents, alors que 65 autres ont voté contre. Dans une déclaration à la presse à l'issue de son adoption, le Premier ministre a indiqué que ce plan "devra permettre à l'Algérie d'arriver à bon port et réaliser un rebond économique et social à tous les niveaux", soulignant qu'il constitue "un point de départ pour la concrétisation du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune". Au cours des quatre jours de débats à la chambre basse du Parlement, les députés ont focalisé leurs interventions sur la

conjoncture économique que traverse le pays et ses effets sur le front social, d'où l'impératif de prendre des "mesures urgentes" pour améliorer le pouvoir d'achat du citoyen.

Dans ses réponses aux membres de l'APN, le Premier ministre a indiqué que la Loi des finances 2021 prévoit un "montant de 1.900 mds DA alloué à l'aide sociale, soit 23.78% du budget de l'État".

M. Benabderrahmane a affirmé que la réforme du système de subvention sociale s'effectuera par le passage au virement au profit des familles nécessiteuses qui bénéficieront d'un "revenu supplémentaire comme indemnisation de la hausse des prix", soulignant que cette réforme vise un "meilleur ciblage garantissant une justice sociale". Le Premier ministre a indiqué, en outre, que le Gouvernement s'emploiera à consolider les piliers de la reprise économique via une réforme globale et la modernisation du système bancaire et financier à travers plusieurs mesures, dont la densification du réseau des banques et des assurances avec l'ouverture de 30 nouvelles agences bancaires chaque année.

Il a également fait état de la finalisation du projet de révision de la loi relative à l'investissement qui sera présentée dans les semaines à venir à l'APN, qualifiant cette révision de "profonde" afin qu'elle soit au diapason de la politique de l'État tendant à diversifier l'économie.

Il a relevé, par ailleurs, que le budget de l'État était basé à 30% sur la fiscalité pétrolière et à 70% sur la fiscalité ordinaire, ajoutant que le Plan d'action du Gouvernement s'articule autour de nouveaux modes de financement à même de réduire la dépendance aux recettes pétrolières. Parmi ces nouveaux modes, figurent principalement le recours au marché financier par la relance de la Bourse, la promotion du rôle des banques dans l'accompagnement et le soutien des investissements et des entreprises, outre l'ouverture des capitaux des banques publiques, l'ouverture de nouvelles banques privées, la promotion de la finance islamique ainsi que l'établissement d'un partenariat public-privé pour financer des projets d'infrastructures économiques pour créer de l'emploi.

L. B.

ENTREPRISES À L'ARRÊT OU EN DIFFICULTÉ

## Les instructions de Zaghdar

PAR RACIM NIDHAL

Le ministre de l'Industrie, Ahmed Zaghdar, a appelé à la relance dans les plus brefs délais des entreprises industrielles à l'arrêt ou en difficulté conformément aux orientations du président de la République et des instructions du Premier ministre, a indiqué hier un communiqué du ministère. M. Zeghdar a donné ses instructions lors d'une réunion, au siège du ministère, avec les responsables des groupes industriels publics, pour étudier la situation de leurs entreprises et unités à l'arrêt ou en difficulté et les mécanismes permettant de les relancer, a précisé la même source.

Le ministre a insisté sur "la nécessité de relancer ces unités et entreprises dans les plus brefs délais, conformément aux orientations du président de la République et des instructions du Premier ministre, et ce, à travers le redémarrage de leurs activités ou leur transfert vers d'autres branches rentables sur le plan économique".

Le ministre de l'Industrie a également instruit les responsables de son secteur à "formuler des propositions tangibles en vue de les examiner et de les mettre en œuvre dans les plus brefs délais".

Par ailleurs, M. Zaghdar a insisté sur l'impératif de réviser la gestion des groupes industriels publics notamment

ceux en difficulté, soulignant l'intégration des contrats de performance dans le mode de gestion.

La réunion a permis le recensement des entreprises et unités en arrêt d'activité et celles en difficulté et de définir les causes à l'origine de cette situation, a ajouté le document.

Il a été question de débattre des mécanismes susceptibles de relancer ces entreprises implantées au niveau des différentes régions du pays, au vu de son rôle important, à savoir la création de la richesse et des postes d'emploi, a conclu le communiqué.

R. N.

AFFAIRE OULMI

## Ce que réclame le trésor public

L'affaire du montage automobile, impliquant le groupe Sovac et son propriétaire Mourad Oulmi, vient d'être remise à jour. La défense du trésor public revient à la charge en augmentant le montant des indemnités réclamées.

Après que la Cour Suprême avait accordé le pourvoi en cassation introduit par la défense du trésor public, cette dernière a décidé de revoir à la hausse le montant des indemnités et préjudice financier demandé à l'homme d'affaires et patron du groupe Sovac.

En effet, le montant demandé par le trésor public est d'ordre de 500 millions de dinars, soit l'équivalent de 50 milliards de centimes, selon ce qu'a rapporté le quotidien *Echorouk*. Suite de quoi, le juge a accordé un délai de 15 jours, soit jusqu'au 3 octobre, à la défense de l'accusé afin de répondre à la demande du trésor.

Dans sa requête remise hier dimanche à la chambre d'accusation de la Cour d'Alger, la défense du trésor public a fait état de « l'existence de preuves solides et suffisamment de charges prouvant que les accusés ont commis des actes prémédités dans le but de commettre de graves crimes portant atteinte à l'économie nationale ».

**Préjudice financier et fonds détourné dans le cadre du système « CKD/SKD »**

Il s'agit, selon la même source, de « dilapidation de deniers et biens publics et abus volontaire de fonction dans le but d'accorder d'indus avantages à autrui de manière illégale ».

Par conséquent, la défense a réclamé un montant de 225.005.781,00 DA en réparation du préjudice financier et fonds détourné dans le cadre du système « CKD/SKD », en plus des dommages causés également dans le système « ANDI ». Ainsi, le montant des fonds détournés est estimé à 297 519 208,00 DA.

Il convient de noter que la chambre d'accusation près la Cour d'Alger a rejeté tous les pourvois en cassation demandés par les différentes parties de l'affaire et n'a accepté que celui déposé par la partie civile représentée par le trésor public.

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

## Le procès d'Imane Houda Feraoun reporté

Le Pôle pénal spécialisé dans la lutte contre le crime financier et économique près le tribunal de Sidi M'hamed (Alger) a reporté hier au 4 octobre prochain le procès de l'ancienne ministre de la Poste et des Télécommunications, Imane Houda Feraoun. Ce report intervient à la demande du collectif de défense en raison de la constitution d'un nouvel avocat, et en attendant la désignation d'un interprète pour le représentant de la société chinoise "Huawei". Placée en détention provisoire à l'établissement pénitentiaire de Koléa, Imane Houda Feraoun est poursuivie pour des chefs d'accusation liés à la corruption dont la dilapidation des deniers publics, l'octroi d'indus privilèges et l'abus de fonction. L'ancienne ministre de la Poste est impliquée dans plusieurs dossiers, dont le projet d'un million de lignes internet haut débit ayant causé au trésor public une perte de plus de 73 millions USD, en sus du dossier d'octroi d'indus avantages à la société "Mobilink" appartenant aux frères Kouminef, poursuivis également dans des affaires de corruption.

Le projet "Mobilink" a coûté au trésor public des pertes de l'ordre de 30 millions USD. Sont poursuivis également dans cette affaire, 9 anciens cadres du secteur durant la période où Imane Houda Feraoun était à sa tête.

R. N.

## DINAR ALGÉRIEN

## Nouveau record à la baisse face au dollar

La chute de la valeur de la monnaie nationale semble inexorable et ses plus bas historiques face aux principales devises se suivent à un rythme effréné, dans un contexte de grave crise économique qui frappe l'Algérie.

Douze jours seulement après le dernier record de 136,36 dinars algériens pour un dollars américain, enregistré mercredi 8 septembre, la Banque d'Algérie (BA) annonce un nouveau plus bas historique.

Le billet vert valait ce lundi 20 septembre 136,90 DA, selon le tableau de cotation des devises sur le marché interbancaire d'Alger publié par la BA.

C'est le quatrième record à la baisse pour le dinar algérien en moins de deux mois, après ceux du 25 juillet (135,09 DA), du 9 août (135,41 DA), du 23 août (135,88 DA) et du 8 septembre (136,36 DA).

À ce rythme, la barre psychologique de 140 dinars pour un dollar pourrait être franchie avant la fin de l'année, et rien ne semble en mesure d'arrêter la dégringolade du dinar algérien face aux principales devises (dollar, euro).

Au début de l'année en cours, la monnaie américaine valait 132 dinars.

L'euro était coté ce mercredi matin à 160,34 dinars, en légère baisse par rapport à sa valeur du 8 septembre (161,38 DA). Le record de la monnaie européenne face au dinar algérien reste celui du 7 janvier 2021, à 162,77 dinars.

Cette nouvelle baisse du dinar face au dollar survient dans un contexte de grave économique qui frappe l'Algérie depuis plusieurs années, en raison de la chute des prix du pétrole, sa principale source en devises. Cette situation a été aggravée par la pandémie du Covid-19 qui a fragilisé davantage une économie fortement dépendante de l'exportation des hydrocarbures.

En 2020, l'Algérie a exporté pour seulement 23,8 milliards de dollars en forte baisse de 33,57% par rapport à 2019, et a importé pour 34,39 milliards de dollars, en baisse de 17,99% par rapport à 2019.

Pour 2021, le groupe Sonatrach table sur des exportations supérieures à 31 milliards de dollars, alors que les exportations hors hydrocarbures pourraient dépasser, pour la première fois, la barre des 4 milliards de dollars.

« Pour l'année 2021, nous tablons sur une recette de 30 à 33 milliards de dollars, en fonction de l'évolution du marché pétrolier », a affirmé M. Hakkar mardi 31 août à Oran, en précisant que jusqu'au 21 août dernier, Sonatrach a exporté pour 20 milliards de dollars, soit « l'équivalent des recettes de toute l'année 2020 ».

R. E.

## RENTÉE SCOLAIRE EN TEMPS DE CRISE SANITAIRE

## Sous haute tension

*Ça y est, les vacances sont terminées, il est l'heure de retrouver les bancs de l'école ! En effet, des millions d'enfants tous cycles confondus, du primaire au lycée rejoindront à partir d'aujourd'hui leurs établissements respectifs.*



PAR IDIR AMMOUR

**R**epoussée de quelques jours à la demande des partenaires sociaux, la rentrée de cette année se fera sous la pression de la conjoncture que traverse notre pays et qui exige la multiplication et la conjugaison des efforts. Mais d'après la déclaration du ministre de l'Éducation nationale, Abdelhakim Belabed, qui a d'ores et déjà présenté les grandes lignes de cette rentrée, sera « sereine ». Il estime, toutefois, que nombre de défis restent à relever notamment face au nombre important des élèves attendus, qui dépasse les neuf millions. Le ministre, s'est dit également disposé à travailler, de concert avec toute la corporation éducative, assurant de sa pleine confiance à toutes les composantes du secteur et aux partenaires respectables sur qui il compte, tout en les appelant à unir leur parole, en vue de relancer le secteur. À noter que les établissements scolaires à travers le territoire national ont reçu un mémoire sur « les catastrophes naturelles et la cohésion sociale

», qui a été choisi comme thème du cours inaugural pour la rentrée 2021/2022, par le ministère de l'Éducation. Un thème qui a été imaginé selon les directives du président de la République. Dans un autre registre, comme assuré récemment par la tutelle, toutes les dispositions ont été prises pour que ce rendez-vous soit une réussite totale. Sur le plan organisationnel, tous les moyens humains et matériels nécessaires au bon déroulement ont été mobilisés, sachant qu'ils se dérouleront dans un contexte exceptionnel; car apparemment le Coronavirus n'est pas prêt de se dissiper d'ici là. Cependant, la tutelle a insisté sur la mise en place de mesures préventives et sanitaires afin d'éviter tout risque de contamination au niveau des institutions réparties à travers le territoire national. Toujours dans le même sillage et dans le but de booster l'opération de vaccination, le ministre du secteur a annoncé la poursuite de cette opération au niveau même des établissements scolaires pour permettre aux professionnels du secteur de se faire vacci-

ner sur place. Sur le plan sécuritaire, la DGSN et la Gendarmerie nationale ont élaboré un plan de sécurité spécial pour ce rendez-vous en mobilisant les moyens humains et matériels pour le bon déroulement de cette rentrée. La Protection civile est également mobilisée pour la circonstance avec ses services techniques de prévention pour garantir la protection de tout ce beau monde. Les parents, quant à eux, sont inquiets, depuis plusieurs jours, concernant les rebondissements quotidiens du bras de fer qui oppose le Ministère de l'Éducation aux différents syndicats des enseignants. À l'issue d'un houleux feuilleton de négociations de part et d'autre, le bras de fer entre les deux parties perdure et les menaces de grève sont déjà annoncées pour les jours à venir. Voilà de quoi s'inquiéter, car rien n'est moins fragile que cette situation de guerre sans merci qui oppose le ministère aux syndicats et dont la vraie victime n'est autre que l'élève.

I. A.

## IMMINENTE MENACE DE DÉBRAYAGE

## Les paramédicaux en colère

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

Le syndicat algérien des paramédicaux (SAP) menace de recourir à la grève. Son président Lounès Ghachi regrette que certaines revendications n'aient pas été honorées par la tutelle. Le syndicat dans une publication dans sa tribune officielle a estimé que « les récentes discussions avec le ministre de la Santé n'ont pas abouti à la satisfaction des points de la plate-forme revendicative ». Parmi celles-ci, il y a la question récurrente du statut particulier qui est resté jusque-là une lettre morte. Le président de la SAP a insisté dans cette tribune sur « une dégradation que subit le corps médical dû essentiellement aux effets néfastes de la pandémie ». Mais pas que cela, Lounès Ghachi a déploré que « le ver-

sement de la tranche de la prime exceptionnelle de la lutte Contre le covid-19 n'a pas eu lieu », sachant que cette prime est rétribuée à l'ordre de 10.000 DA pour tout le personnel de la santé publique. Le syndicat qui escomptait régler la question du statut particulier et les promotions salariales pour passer à autre chose, reste déçu par des promesses qui n'ont pas été honorées avec des consultations qui ont été entamées à plusieurs reprises. Rappelons que dans ce cadre que le ministre de la Santé a dû céder suite à l'instruction du Chef de l'État sur une augmentation salariale de 5000 DA pour tout le personnel de la santé publique. Sauf que pour les paramédicaux, il s'agit de relever les points indiciaires qui permettent à la corporation d'obtenir des salaires plus au moins corrects face à la dégradation du pouvoir d'achat et la

situation sociale de la corporation qui est déjà fragilisée par des milliers de cas d'infection pas la pandémie virale. Face à ce statu quo, le syndicat qui a adressé un ultimatum aux autorités de la santé, n'écarter pas une grève dans les prochains jours. Le SAP a fait savoir que la réunion de son conseil national jeudi prochain sera décisive si la tutelle n'opte pas à un dialogue constructif qui permettra d'aplanir les points revendicatifs occultés jusque-là. Il est à noter que le syndicat des paramédicaux n'est pas à sa première menace de grève puisqu'il y a quelques mois, il avait brandi le slogan de la grève générale et illimitée. Mais le ministre Benbouzid a réussi à temporer la situation et à promettre de régler les questions en suspense.

F. A.

ELECTIONS LOCALES

# Le FFS justifie sa participation

*La participation du FFS aux élections locales anticipées prévues le 27 novembre prochain, continue d'alimenter la chronique. En effet, cette décision prise, il y a une dizaine de jours, par la plus haute instance du parti, le Conseil national en l'occurrence n'a pas été au goût de certains cadres et militants.*

PAR KAMAL HAMED

Sur les réseaux sociaux notamment, la polémique fait rage entre les partisans de cette décision et ses détracteurs. Un débat qui est exacerbé lorsque le frère ennemi le RCD a décidé de boycotter le prochain scrutin local. On comprend dès lors mieux pourquoi la direction du plus vieux parti de l'opposition donne l'impression de faire le forcing pour expliquer et surtout pour justifier cette décision de participation en multipliant les sorties sur le terrain et les déclarations médiatiques. Le premier Secrétaire national du parti, Youcef Aouichiche est, de ce fait, monté au créneau hier pour dire haut et fort les raisons qui ont conduit son parti à dire oui à l'option de participation. « Cette décision a été prise suite à un débat très large au sein de notre structure, notamment le Conseil national du parti, où nous avons décidé à l'unanimité de prendre part à ces élections, et ce, pour trois impératifs qui nous semblent essentiels » a indiqué hier Aouichiche sur les ondes de la Chaîne III de la radio nationale. L'invité de la radio dira ainsi que « nous sommes contre les extrémistes sécessionnistes et ceux qui veulent stigmatiser la Kabylie, instaurer un climat de haine entre les Algériens, et qui à chaque fois, essaient d'instrumentaliser certains



événements, tragiques notamment, pour porter atteinte à l'unité de notre pays et à la cohésion du peuple algérien », a-t-il insisté. Le premier Secrétaire national du FFS fait clairement allusion au mouvement séparatiste kabyle, le MAK, désormais classé par le gouvernement comme organisation terroriste. Et d'ajouter, sans ambages aucun, que « la participation du FFS aux élections locales est un choix stratégique dicté par nos responsabilités envers la nation ». Somme toute, conscient de l'enjeu de cette participation, alors que le pays traversé une des pires crises politique de son histoire, le FFS a voulu, par cette décision, couper l'herbe sous les pieds de tous ceux qui font fi de la stabilité du pays et surtout de son unité. Le FFS veut prouver, par cette décision, son indéfectible attachement à l'unité nationale en vue de faire barrage à tous

ceux qui ambitionnent de nuire à l'État national. Youcef Aouichiche a justement rappelé, hier, que le FFS est issu du mouvement national. Dans ce contexte, il a, de nouveau, appelé à ne pas « céder le terrain à des extrémistes et des aventuriers, qui sont des petites minorités idéologiques et politiques qui veulent imposer des idées et projets politiques qui constituent aujourd'hui un péril et un danger pour la continuité de l'État national ». Notons que le FFS n'a pas participé aux élections législatives anticipées du 12 juin dernier. Sur cette question justement et sur le pourquoi de ce changement de cap, trois mois après, Aouichiche a indiqué qu'« étant donné que les institutions locales nous donnent l'opportunité d'être en contact permanent avec les citoyens ». D'où l'option de participation.

K. H.

## TRANSPORT URBAIN

### Vers l'augmentation des prix ?

PAR CHAHINE ASTOUATI

Le pouvoir d'achat du citoyen Algérien s'affaiblit de plus en plus. Après la flambée des prix des denrées alimentaires voilà que c'est au tour des services d'afficher des hausses. Comme à chaque fois, le secteur des transports s'appête à communiquer une énième hausse, au grand dam des citoyens qui ne vont que se retrouver que plus démunis. Les transporteurs privés de voyageurs et les chauffeurs de taxi suivent la tendance haussière des prix. Sous prétexte de la hausse des prix des consommables, notamment les pneumatiques et les huiles, les transporteurs plaident pour une mise à jour de leur tarification.

#### Une augmentation raisonnable ?

Le secrétaire général et porte-parole de l'Union générale des commerçants et artisans d'Algérie (UGCAA), Hazab Benchohra, a déclaré que « Cette augmentation sera basée sur une étude socio-économique qui prendra en considération la hausse des prix des différents consommables et la dévaluation du dinar ».

Le même intervenant indique qu'il faudra regrouper la tutelle, les partenaires sociaux et des experts, pour arriver à mettre à jour la tarification des transports et pour décider d'une augmentation raisonnable. Le même intervenant révèle notamment que le ministère des Transports a déjà reçu une doléance à ce sujet il y a plus de trois semaines. Une doléance signée par les chauffeurs de taxi, des transports de voyageurs et de marchandises, des autoécoles, les contrôles techniques automobile, l'UGCAA et même par la Fédération nationale des agences de tourisme.

L'augmentation des prix dans le secteur des transports n'est une surprise pour personne. Il s'agit d'une conséquence logique de l'inflation, de la dévaluation de la monnaie nationale, et de la chute du pouvoir d'achat des citoyens.

#### La fin du Taxi individuel à Alger ?

Les Algériens s'appauvrissent. Ce n'est plus un secret pour personne. Face à l'amenuisement du pouvoir d'achat, les citoyens essaient de trouver des solutions

pour faire face à la crise. Chacun y va de sa propre méthode, même les chauffeurs de taxis d'Alger, qui tentent d'essayer une nouvelle formule afin d'éviter le chômage. Les prix vont sans doute augmenter dans le secteur du transport. Il s'agit d'une conséquence logique et prévisible de la crise inflationniste dans laquelle patauge depuis plusieurs années l'économie nationale. Les chauffeurs de Taxis de la capitale ont cependant réfléchi sur la manière de garantir la poursuite de leur activité tout en prenant en considération la fragilité du pouvoir d'achat des citoyens.

#### L'appauvrissement collectivise les taxis individuels

« Le tarif du compteur de l'urbain individuel n'est plus rentable », estime Sid-Ali Aït El-Hocine, secrétaire général du bureau de la wilaya d'Alger de la coordination des chauffeurs de taxi. Pour ce syndicaliste, les chauffeurs de Taxis « ont du mal à joindre les deux bouts ». Ces chauffeurs « recourent souvent au jumelage interdit par la loi et s'exposent ainsi à de

## FEUX DE FORÊT

### 71 suspects arrêtés

Les enquêtes de police judiciaire sur les incendies de forêt ont été élargies à 30 wilayas touchées et conduit à l'arrestation de 71 suspects présentés devant les juridictions compétentes, a indiqué hier un communiqué des services de la Gendarmerie nationale (GN). « Les enquêtes de police judiciaire diligentées suite aux incendies enregistrés récemment dans plusieurs régions du pays ont été étendues, sur instruction des juridictions compétentes, à 30 wilayas touchées », précise la même source qui a fait état de la « mobilisation de tous les moyens humains et matériels pour déterminer l'origine de ces incendies déclenchés simultanément et d'identifier les responsables ». Les investigations approfondies menées sur la base de preuves matérielles recueillies sur les lieux des incendies ont permis l'arrestation de soixante-et-onze (71) suspects au niveau de 14 wilayas, répartis sur : Tizi Ouzou (13), Jijel (11), Bejaïa (10), Guelma (8), Annaba (6), Alger (4), Blida (4), Médéa (4), El Tarf (3), Skikda (3), Tipasa (2), Oum El Bouaghi (1), Chlef (1) et Aïn Defla (1). Après la présentation des suspects devant les juridictions compétentes, 47 individus ont été placés en détention provisoire, dont 7 sous contrôle judiciaire, tandis que 9 autres restent sous enquête, et 8 individus ont été relaxés.

Le Commandement de la Gendarmerie nationale a affirmé « son engagement total à poursuivre sa noble mission dans la protection des personnes et des biens en toute circonstance et à mettre en échec toute tentative douteuse visant à porter atteinte à la sécurité et à l'ordre public », précise le communiqué. La GN a salué, dans ce sens, le haut sens de solidarité dont ont fait montre les citoyens, notamment avec les régions les plus touchées par ces sinistres incendies, ajoutant que cette mobilisation spontanée des citoyens, mus par un haut sens de responsabilité a permis d'identifier les criminels et d'établir l'implication d'organisations terroristes. La GN a affirmé, en outre, que « les enquêtes se poursuivent pour identifier toutes les parties impliquées », exhortant les citoyens à « participer efficacement à la lutte contre les différentes formes de crime, à travers le signalement immédiat de tout acte criminel ou toute atteinte à l'intérêt général ». Elle rappelle, à cet effet, « le numéro vert 10.55 et le site de renseignements et de plainte (PPGN.MDN.DZ) mis à la disposition des citoyens qui peuvent également solliciter l'Unité de la Gendarmerie nationale la plus proche ».

R. N.

lourdes sanctions », confia-t-il.

Alger compte 17 800 taxis. 99 % sont des taxis urbains individuels, assure Sid-Ali Aït El-Hocine. Le même intervenant ajoute qu'« un projet d'un nouveau mode d'activité des taxis dans la capitale a été présenté à la tutelle », a-t-il confié à nos confrères du Soir D'Algérie.

Le même intervenant dévoile qu'à cause du pouvoir d'achat, « les courses de taxi-compteur reviennent très cher au citoyen ». C'est donc pour cette raison qu'une demande a été déposée auprès du ministère afin de « convertir les taxis urbains individuels en taxis collectifs urbains, un mode de transport qui arrange les clients », affirme le syndicaliste.

Des lignes à travers toute la capitale sont prévues, « même là où le transport en commun pose problème » ajoute Sid-Ali Aït El-Hocine. Il précise toutefois que la tarification actuelle du taxi collectif urbain doit être révisée. Le syndicaliste explique aussi qu'il faudra introduire des véhicules de plus de 4 places.

C. A.

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ALGER  
CIRCONSCRIPTION ADMINISTRATIVE DE SIDI-M'HAMED  
COMMUNE D'ALGER-CENTRE  
NIF : 41000200001608501000

**AVIS DU 2<sup>ème</sup> D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
AVEC EXIGENCE DE CAPACITES MINIMALES N° /2021**

Suite à l'infirmité du 1<sup>er</sup> appel d'offre, La commune d'Alger centre, lance un 2<sup>ème</sup> appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation de :

**TRAVAUX DE REFECTION REVETEMENT DES TROTTOIRS  
A TRAVERS LES RUES DIDOUCHE MOURAD ET EMIR EL-KHETTABI  
COMMUNE D'ALGER CENTRE**

Les entreprises qualifiées ayant le certificat de qualification et classification de catégorie trois (03) ou plus, activité principale travaux publics, intéressées par le présent avis, peuvent retirer le Cahier des charges, auprès de :

**BUREAU DU SERVICE INFORMATIQUE (COTE RUE HARRICHED)  
AU NIVEAU DU SIEGE DE LA COMMUNE D'ALGER CENTRE  
SIS AU 03, PLACE EMIR ABDELKADER -ALGER -**

Contre le paiement de la somme de 3000DA non remboursable auprès de la régie communale. Les soumissions accompagnées des pièces et documents exigés dans l'article 17 du cahier des charges, doivent contenir un dossier de candidature, une offre Technique et une offre Financière qui doivent être insérés dans des enveloppes séparées et cachetées mises dans une autre enveloppe extérieure fermée et anonyme et comporte uniquement la mention :

**« A N'OUVRIR QUE PAR LA COMMISSION D'OUVERTURE  
DES PLIS ET D'EVALUATION DES OFFRES »  
AVIS DU 2<sup>ème</sup> D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT AVEC EXIGENCE  
DE CAPACITES MINIMALES N° /2021**

**TRAVAUX DE REFECTION REVETEMENT DES TROTTOIRS  
A TRAVERS LES RUES DIDOUCHE MOURAD ET EMIR EL-KHETTABI  
COMMUNE D'ALGER CENTRE**

Et déposée à l'adresse indiquée ci-dessous :

**BUREAU D'ORDRE DU SIEGE DE LA COMMUNE D'ALGER CENTRE  
SIS AU 03 PLACE EMIR ABDELKADER- WILAYA D'ALGER-**

**01-Le dossier de candidature :** doit contenir les pièces administratives exigées dans l'article 17 du cahier des charges, notamment :

- ❖ Une déclaration de candidature dûment renseignée, cachetée, signée et datée.
- ❖ Une déclaration de probité dûment renseignée, cachetée, signée et datée.
- ❖ Une copie du statut de l'entreprise (pour les sociétés dotées de la personne normale)
- ❖ Copies des bilans financiers des 03 dernières années (2017, 2018 et 2019) visés par les services des impôts.
- ❖ Attestation de solvabilité pour les entreprises nouvellement créées.
- ❖ Les références bancaires.
- ❖ Copie du certificat de qualification et classification de catégorie 03 ou plus, activité principale travaux publics.
- ❖ Document relatif aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

**02-L'offre technique :** doit contenir :

- ❖ La déclaration à souscrire dûment renseignée, cachetée, signée et datée.
- ❖ Le cahier des charges paraphé par le soumissionnaire et portant dans sa dernière page la mention manuscrite « Lu et Accepté ».
- ❖ Mémoire technique justificatif.

**03-L'offre financière :** doit contenir :

- ❖ Lettre de soumission dûment renseignée, cachetée, signée et datée.
- ❖ Le bordereau des prix unitaires dûment renseignée datée et cachetée.
- ❖ Le détail estimatif et quantitatif dûment renseignée daté, signé et cacheté

La durée de préparation des offres est fixée à **15 jours** à compter de la 1<sup>ère</sup> parution de l'appel d'offres dans la presse ou le bulletin officiel des marchés de l'opération public BOMOP

La date de dépôt des offres est fixée au dernier jour de la durée de préparation des offres.

Heure limite : 14 h00 (si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable.

L'ensemble des soumissionnaires sont invités à assister à la séance de l'ouverture des plis qui se tiendra au siège de la commune, le dernier jour de la durée de préparation des offres à 14h00.

Les offres resteront valables pendant une période de 3 mois augmenté de la durée de préparation des offres

Midi Libre n° 4345 - Mardi 21 septembre 2021 - Anep 2116 016 513

## REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

## WILAYA DE BLIDA

## DAIRA D'OUED EL ALLEUG

## COMMUNE DE BENI TAMOU

## N° Fiscal : 09230267701

## AVIS DE D'ATTRIBUTION PROVISoire

Conformément aux dispositions d'article 65 du Décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. Le président de l'APC de BENI TAMOU informe l'ensemble des soumissionnaires. Ayants participé à appel d'offre national ouvert avec exigence des capacités minimales parus de aux quotidiens.

ALALEM AL AHDAF en date du 28/07/2021 ET MIDI LIBRE en date du : 28/07/2021 Ainsi que le BOMOP relatif à la ETUDE, SUIVI ET TRAVAUX D'EVACUATION DES EAUX PLUVIALES AU NIVEAU DE LA RUE 20 AOUT 55

Et après l'analyse technique et financière des offres effectuée le : 26/08/2021.

| N° | Dénomination et adresse de l'entreprise                               | Montant de l'offre En TTC |                     | Délai        | Note  | Nif             | Observation        |
|----|-----------------------------------------------------------------------|---------------------------|---------------------|--------------|-------|-----------------|--------------------|
|    |                                                                       | Offre avant cor en D.A    | Offre Après cor D.A |              |       |                 |                    |
| 01 | EURL L'EDIFICE D'ART<br>SIS VILLA 47 ILOT 118 SIDI ABDELAKADRE TIPAZA | 29 979 670.00             | 29 979 670.00       | 07 sept mois | 90.57 | 000742052347533 | OFFRE MOINS DISANT |

conformément à l'article 82 du Décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut présenter un recours auprès de la commission des marchés communale dans un délai de 10 jours à compter de la première parution du présent Avis aux journaux et le BOMOP.

\* tout recours traduit après les délais réglementaires sera considéré comme non fondés.

Midi Libre n° 4345 - Mardi 21 septembre 2021 - Anep 2116 016 519

# MIDI

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION 4345



## L'INFO, RIEN QUE L'INFO

# Notes

# MALGRÉ L'INTERDICTION

# Forte demande sur les accessoires automobiles

*L'Algérie enregistre une forte demande sur les accessoires automobiles malgré leur interdiction par la loi. Le tuning automobile est une véritable passion pour des milliers d'automobilistes dans le monde. Cette tendance, qui était autrefois rarissime, gagne davantage de terrain ces dernières années. En Algérie, la demande sur les accessoires automobiles ne cesse d'augmenter et ce, malgré la connaissance de la plupart des contours fixés par la loi.*



# MARCHÉ AUTOMOBILE

# Enième coup dur pour l'importation

MARCHÉ AUTOMOBILE

## Enième coup dur pour l'importation

*L'impasse que traverse le dossier de l'importation automobile en Algérie ne semble pas prendre fin de sitôt. Le dossier de l'importation de voitures neuves ainsi que les concessionnaires viennent de connaître un nouveau coup dur.*

Pratiquement bloqués depuis 2017, l'ensemble des concessionnaires automobiles viennent de connaître un nouveau coup dur, ce qui va retarder encore davantage l'issue escomptée d'un feuilleton qui ne semble pas finir. En effet, le ministère de l'Industrie, en charge du dossier, a signifié un nouveau refus à neuf opérateurs, dont la majorité avait pourtant levé les réserves et ont obéi au cahier des charges n°175-21.

À ce propos, les concessionnaires se disent percevoir « une absence manifeste du comité technique interministériel pour débloquer la situation du marché de l'automobile en émettant neuf refus aux neuf premiers dossiers qu'il a étudiés ». Dans une déclaration rapportée par le quotient Liberté, ces intervenants ont critiqué les arguments avancés par le Comité technique pour justifier ces



refus. Selon eux, il s'agit « d'une absence de volonté évidente en raison des arguments du comité technique ».

**Le marché de la pièce de rechange également menacé**  
Dans ce sens, ils citent « particulièrement quatre dossiers bien ficelés et qui ne méritent pas un tel sort ». Ainsi, ces opérateurs ont également critiqué le Comité en affirmant qu'il « s'est écarté de la loi pour statuer sur nos demandes », et en déplorant les

délais de réponse qui n'ont pas été respectés. Afin de se faire entendre et éclairer l'opinion publique, les concessionnaires proposent un débat télévisé au président du comité technique, Hafid Tahar, en présence de juristes et de défenseurs des droits des consommateurs. La situation dramatique dont se trouve actuellement le dossier, ces opérateurs alertent que la menace de la fermeture définitive guette toujours leurs entreprises. Par consé-

quent, « les entreprises et les simples citoyens auront encore du mal à renouveler leurs parcs et à acquérir un véhicule digne de ce nom ». Ajoutez à cela, les activités annexes, dont celle de la pièce de rechange, sont également menacées. Selon eux, « la problématique de la pièce de rechange d'origine se pose avec acuité pour la simple raison que nous n'avons plus la possibilité d'en importer, car nous ne disposons pas d'agrément ».

## Le dossier de l'importation de voitures s'invite au Parlement

Cette fois, c'est au sein du Parlement que le dossier de l'importation de voitures sur le marché national a été convoqué. Effectivement, le dossier de l'importation de voitures sur le marché automobile en Algérie a suscité l'intérêt des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN). Cela lors de leur réunion à propos du plan d'action du gouvernement la semaine dernière, d'après Sayarat Live.

« Pourquoi l'importation des véhicules est à l'arrêt ? ». C'est sur quoi s'interrogent les membres de l'APN,

particulièrement pour ce qui est des voitures de moins de 3 ans. Et ce, malgré la légalisation de leur importation par le biais de la Loi de finances complémentaire (LFC 2021). À leurs questionnements s'ajoute l'absence de textes d'application encadrant ledit processus jusqu'à présent. Mais on s'enquiert également sur le retard de distribution des licences d'importation aux nouveaux agents. Bien que le comité technique d'étude des dossiers ait commencé son acti-

tivité le 25 mai. Ainsi, les premières licences devaient être distribuées le 5 juillet, dit-on.

### La sécurité routière engage l'importation de voitures neuves

Vu la vétusté des véhicules d'occasion qui circulent sur le marché de l'automobile algérien, la sécurité routière encourt des risques. C'est en tout cas ce qu'un membre du Mouvement de la société pour la paix (MSP) a abordé récemment.

Dans ce sens, le député Salim Teboub a déclaré que le dossier de l'importation de voitures a connu un retard notable. De ce fait, le ministère de l'Industrie est désormais tenu de libérer les nouvelles licences d'importation dans un proche avenir, a-t-il avancé. Le parlementaire note que la plupart des accidents de la circulation enregistrés sur les routes algériennes sont dus à la dégradation de l'état des véhicules et ce, à cause du manque de voitures neuves entrant depuis des années, précise-t-il.

VOITURES D'OCCASION

## Le marché de Tidjelabine ferme ses portes

À la grande surprise des vendeurs et acheteurs de l'automobile en Algérie, le marché des voitures d'occasion de Tidjelabine ferme ses portes soudainement. D'après Ennahar, le marché des voitures d'occasion en Algérie, sis à Tidjelabine, ferme ses portes. Une nouvelle qui a fait la surprise de beaucoup de vendeurs qui ne s'attendaient nullement à cette ferme-

ture. En effet, selon plusieurs témoignages recueillis par ladite source, les habitués de ce marché ignoraient l'imminence de cette fermeture. Par conséquent, plusieurs d'entre eux ont parcouru de longues distances en vain. Une chose qui a déçu et attristé une grande majorité de ces vendeurs. Par ailleurs, les raisons de cette fermeture soudaine demeurent mécon-

nues. En effet, la source indique qu'il s'agirait de raisons internes. D'autre part, quelques témoignages évoquent un problème avec l'APC. Pour rappel, le 13 septembre dernier, le Premier ministre a annoncé la levée de la fermeture des marchés automobiles des voitures d'occasion. Alors, cette fermeture suscite l'incompréhension de ces citoyens

venus de partout spécialement pour ce marché. En effet, certains d'entre eux sont venus même d'Oued Souf. Pour d'autres, passer la nuit était la seule possibilité pour s'assurer de ne rien rater. En général, ce marché commence aux premiers éclats du matin. C'est donc une triste nouvelle pour ceux qui voulaient vendre ou s'acquérir un nouveau véhicule.

MALGRÉ L'INTERDICTION

## Forte demande sur les accessoires automobiles

*L'Algérie enregistre une forte demande sur les accessoires automobiles malgré leur interdiction par la loi.*

Le tuning automobile est une véritable passion pour des milliers d'automobilistes dans le monde. Cette tendance, qui était autrefois rarissime, gagne davantage de terrain ces dernières années. En Algérie, la demande sur les accessoires automobiles ne cesse d'augmenter et ce, malgré la connaissance de la plupart des contours fixés par la loi.

En effet, la chaîne algérienne Ennahar TV s'est intéressée de près à ce phénomène qui met, parfois, en péril la sécurité routière. Alors, selon l'un des vendeurs interviewés, de plus en plus de clients viennent spécialement pour ces accessoires et ce, malgré que la loi algérienne ait interdit leur utilisation. À titre d'exemple, les phares au xénon ou encore la pose du film plastique opaque sur les vitres.

À cet égard, Nabila Guerroumi, représentante de l'Association nationale de sécurité routière, a apporté son témoignage. En effet, la responsable estime que la majorité des automobilistes en Algérie sont des jeunes. De plus, ils sont de plus en plus à recourir à ce genre d'accessoires et ce, malgré la présence de plusieurs lois qui pénalisent cette pratique.



Selon l'intervenante, plusieurs conducteurs ignorent les dangers que peuvent provoquer ces équipements. De son côté, l'avocat, Mohamed Bentifour a tenu à rappeler les amendes liées à ces contraventions. À titre d'exemple, celle liée aux véhicules à vitres teintées. Pour rappel cette démarche comporte trois procédures. D'abord, l'avertissement. Ensuite, la contravention et enfin, la saisie de la voiture, jusqu'à ce que l'automobiliste l'enlève. Cependant, il aura une amende variant entre 2.000 DA et 4.000 DA. En plus, cette opération est appuyée par une base juridique.

### La sécurité routière l'exige !

Alors que le dossier automobile est sur toutes les langues, cette fois, il s'est même invité au sein du Parlement. En effet, les députés de l'Assemblée nationale populaire ont abordé ce sujet lors de leur dernière rencontre et ce, en raison des complexités rencontrées dernièrement. Si ce dossier les intéresse autant, c'est également pour une autre raison. Il s'agit aussi de la sécurité routière en Algérie. En effet, avec l'absence de voitures neuves au marché, ce sont les voitures d'occasion qui s'offrent. Bien que certaines

soient encore très performantes, d'autres représentent un risque à quatre roues.

C'est d'ailleurs ce qu'a déclaré un membre du Mouvement de la société pour la paix (MSP). Dans ce sillage, le député Salim Teboub a également signalé cela. D'après ce dernier, la plupart des accidents de la circulation ont pour principale cause l'état vétuste des voitures. À cet égard, le parlementaire a appelé le ministère de l'Industrie à libérer le marché de l'importation. Et cela, en délivrant les nouvelles licences d'importation incessamment.

IMPORTATION DE VOITURES : ANNÉE BLANCHE EN VUE

## Les raisons de refus de délivrances d'agréments

Le Comité technique chargé d'études des dossiers d'importation de voitures neuves a exposé aux propriétaires les raisons du refus de la délivrance d'agréments. En effet, le Comité technique dont la mission est d'étudier les dossiers des concessionnaires candidats à l'importation de voitures neuves en Algérie a répondu aux propriétaires dont les dossiers ont été rejetés, tout en justifiant les raisons des refus de l'octroi d'agréments. Ainsi, le Comité technique a tenu à apporter des précisions quant au refus émis à certains dossiers. Dans le détail, selon une source du quotidien Echourouk, proche du dossier de l'importation de voitures, il y a eu 9 rejets, plus

précisément. C'est en tout cas ce que rapporte le média arabophone. Concernant les motifs de ces refus, on mentionne des problèmes liés au livret foncier dans leurs dossiers. C'est aussi en raison du manque de caméras de surveillance au niveau de leurs showrooms. Ou encore des certificats de conformité et de la licence de l'immeuble qui n'ont pas été délivrées dans le dossier en question. D'ailleurs, l'article 16 du cahier des charges réglementant l'activité d'importation de véhicules neufs stipule clairement un élément crucial. En cas de manque dans le dossier fourni, le Comité technique doit émettre un rejet. En revanche, les



concessionnaires automobiles agréés soutiennent que le motif du refus n'a pas été précisé. Dans ce sens, ils ont décidé de procéder à un recours auprès du ministère de l'Industrie afin d'avoir plus d'éclaircissements à ce sujet

et d'accélérer l'étude des dossiers qui a dépassé les délais. Notons que ces délais sont fixés à 20 jours, normalement. Par ailleurs, à l'heure actuelle, aucun agrément n'a été accordé à aucun des concessionnaires qui

contribue à envenimer encore plus le marché de l'occasion qui enregistre des chiffres record. Cela dit, certains observateurs révèlent que l'année blanche se rapproche dans le secteur de l'automobile.

# Citroën dévoile la C3 destinée à l'Inde et l'Amérique du Sud

*Le constructeur automobile français, Citroën, a levé le voile sur une toute nouvelle génération de sa petite citadine de segment B, C3, réservée uniquement au marché indien et à l'Amérique du Sud.*

En effet, le nouveau modèle est spécialement développé pour les marchés émergents. Il s'agit d'une nouvelle version de la citadine des chevrons, basée sur la plate-forme CMP de Stellantis (qui a remplacé la plate-forme PF1), employée par les Peugeot 208, Opel Corsa et la récente compacte C4, mais dans une version encore plus simplifiée que celle utilisée en Europe. Ce qui a permis d'avoir une garde au sol surélevée de 180 mm, ainsi qu'une carrosserie protégée par des protections en plastique brut, avec un style inscrit dans la lignée des SUV de la marque aux chevrons. Esthétiquement, la citadine française adopte un look de baroudeur avec des codes issus du monde du SUV, un



capot haut et très horizontal et une allure spécifique plus cubique. La face avant de la Citroën C3 reprend les traits caractéristiques de la gamme actuelle du constructeur aux chevrons, avec une grande calandre hexagonale et des antibrouillards circulaires. Elle adopte notamment la signature lumineuse à double étage, qui forme un Y

avec les doubles chevrons qui se prolongent sous forme de barres chromées jusqu'aux feux. Les designers ont ajouté des skis de protection chromés et des barres de toit. Par ailleurs, la nouvelle Citroën C3 se distingue par de nombreuses possibilités de personnalisation permettant de choisir la teinte de son toit, de ses

coques de rétroviseurs, de ses inserts colorés que l'on retrouve sur le bouclier avant ainsi que le bas portières, le tout complété par un choix d'accessoires.

Dans l'habitacle, on retrouve le style des dernières productions de la marque, notamment avec la forme caractéristique des aérateurs. La nouvelle C3 dispose d'une instrumentation numérique et d'un large écran tactile 10 pouces capacitif, compatible avec Apple CarPlay et Android Auto. En revanche, les plastiques ont l'air d'être bien durs.

Mécaniquement, la Citroën C3 ne donne aucune information sur ses motorisations, mais la marque aux chevrons a déclaré que les moteurs et les systèmes de suspension ont été conçus en pensant avant tout aux spécificités de pays où les routes ne sont pas toujours goudronnées.

La nouvelle Citroën C3, assemblée en Inde (à Chennai) et au Brésil (à Porto Real), sera commercialisée au premier semestre 2022 en Inde mais également sur les marchés d'Amérique du Sud, en Argentine, Chili, Colombie, Uruguay, Pérou et Équateur.

## LES OFFRES PROMOTIONNELLES

### Peugeot Algérie poursuit ses offres promotionnelles

Le constructeur Peugeot Algérie a rappelé, récemment, ses clients de ses offres promotionnelles qui sont toujours en cours.

En effet, la marque automobile Peugeot Algérie s'est manifestée récemment. Cela, par le biais d'un poste publié, ce mardi, sur la page officielle Facebook du constructeur. Il a donc été question dans ladite publication de faire part de quelques informations. Il s'agissait surtout d'annoncer la continuité des offres promotionnelles proposées par Peugeot Algérie.

Des offres qui prendront fin d'ici à quelques jours. Pour les intéressés, Dzair Daily vous dévoile, ce jeudi 16 septembre 2021, plus de détails à cet égard. En outre, le constructeur automobile français a décidé de gâter ses clients. Et ce, en mettant en place des promotions dans le cadre du « Summer Days ».

Une proposition très alléchante pour les automobilistes qui est valable jusqu'à la fin du mois de septembre courant, rappelle Peugeot Algérie dans son poste Facebook. L'entreprise a également communi-

qué dans ladite publication le type d'offres exceptionnelles auxquelles les clients de Peugeot Algérie auront le droit avec l'opération en question. Avant de rentrer dans le vif du sujet, on tient à vous informer d'abord que les offres promotionnelles du « Summer Days » se tiendront uniquement au niveau de la succursale de Dar El Beida (Alger). Il s'agira alors de « coupons de réduction, une tombola, des espaces de jeu pour enfants, ainsi que pleins d'autres surprises ». C'est ce qu'a informé la marque automobile sur ses réseaux sociaux.

Concernant les réductions, elles pourront atteindre les 20% sur tout ce qui est vidange, amortisseurs, freinage et batterie. Les clients pourront également bénéficier d'une offre spéciale sur les pneus.

Sachant qu'à l'achat de trois pneus, le 4e pneu est offert, avec montage et équilibrage gratuit. Ce n'est pas tout ! La marque automobile française propose aussi des coupons de réduction de 10% qui serviront lors de la prochaine visite. C'est ce qu'on a pu savoir depuis la même publication.

## RENAULT ALGÉRIE

### Les tarifs de la Dacia Sandero Stepway

En ce mois de septembre, la Dacia Sandero Stepway est disponible dans sa version TechRoad chez certains concessionnaires Dacia à travers le territoire national, avec un délai de livraison pouvant aller jusqu'à un mois.

Le prix de la Dacia Sandero Stepway, dans sa finition TechRoad, animée par le moteur essence 1,6 litre de 80 ch, est désormais estimé à 2.654.000 DA, tandis que le prix de la Sandero, animée par le diesel 1,5 litre DCI de 85 ch, est estimé à 2.884.000 DA.

Pour rappel, la Dacia Sandero Stepway, dans sa finition TechRoad, est livrée avec un écran central Media Nav Evolution de 7 pouces, une climatisation automatique, un radar de



recul et une caméra arrière, un volant en cuir, des vitres électriques avant et arrière, des phares à LED et d'autres spécifications techniques que vous pouvez consulter sur ce lien. Par ail-

leurs, Dacia propose à ses clients l'installation de système d'alarme auto pour un coût supplémentaire de 20.000 DA.

Il faut noter que ces voitures ont été

récemment assemblées suite à la reprise d'activité de l'usine Renault Algérie Production (RAP), en mai 2021, et ce, après la libération des kits d'assemblage qui étaient bloqués au niveau du port d'Oran. Il faut savoir également qu'un stock très limité reste disponible à la commande sur le réseau de la marque Dacia en Algérie, ce qui réduit la disponibilité chez les différents concessionnaires à travers le territoire national.

Cependant, Renault Algérie a précisé que le prix affiché tient compte de divers coûts, tel que l'introduction de la TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée) et les droits de douanes, en plus de la dévaluation du dinar algérien face à l'euro.

SOUK-AHRAS, SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION DE L'ÉLECTRICITÉ ET DU GAZ

# Gaz naturel pour 4.800 foyers

*Actuellement, les efforts sont en cours pour raccorder 3.000 foyers au réseau de gaz naturel d'ici à fin décembre 2021, a indiqué le directeur de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (concession de distribution Souk-Ahras), Oualid Gherboudj,*

PAR BOUZIANE MEHDI

Le directeur de la Société de distribution de l'électricité et du gaz (concession de distribution Souk-Ahras), Oualid Gherboudj, a indiqué que pas moins de 4.899 foyers ont été raccordés au réseau du gaz naturel depuis début 2021, déclarant à l'APS que les opérations de raccordement ont nécessité un investissement de 502 millions de dinars mobilisés dans le cadre du Fonds de solidarité des collectivités locales et des programmes sectoriels. Le même responsable a fait état également de la mise en place d'un réseau de distribution de 270 km, précisant que les opérations de raccordement ont ciblé les mechtas Ouled Ali, Lemsène, Ras El-Oued, Chaâbat Nouawel, Lemchariâ, Bit El-Mal et Zemour, dans la commune de Oued Idris, El-Kadrane et El-Mabaoudja, à Bir Bouhouche, Siwiniya, Gharbi



Laâyounne et Chargui Laâyounne (Safel El-Widane), Djebra, Ouled Ali Meziane et Coudiet Bebouche, dans la commune d'Oum Laâdaim, en plus de plusieurs autres mechtas dans la commune frontalière d'Aïn Zana, à l'instar des mechtas Setah et Remila, dans la commune de Lahdada. Selon l'APS, la même société a également procédé au raccordement aux réseaux du gaz naturel et de l'électricité de plusieurs logements récemment distribués, à l'instar de 1.200 logements en location-vente, 1.328 logements publics locatifs (LPL) au plan d'occupation du sol POS n°10, 500 LPL à Sedrata et 790 logements à caractère social à Medaourouche, en plus de plusieurs autres lotissements dans les communes d'Oum Laâdaim, d'Ouled Idris, de Lahnacha et de Tawra et parallèlement, des campagnes de sensibilisation sur l'utilisation de ces énergies ont été organisées au profit

des bénéficiaires. Actuellement, les efforts sont en cours pour raccorder 3.000 foyers au réseau de gaz naturel d'ici à fin décembre 2021, a indiqué Oualid Gherboudj, ajoutant que neuf transformateurs électriques ont été récemment mis en service pour éviter les coupures de courant électrique et soulignant qu'il s'agit d'un transformateur terrestre d'une capacité de 250 kVA à l'agglomération Aïn Senour (El-Machrouha), et huit autres transformateurs aériens d'une capacité de 160 kVA chacun au profit des localités El-Kadran (M'daourouche), mechta Aïn El-Bayad (Sedrata), Ras El-Garmat (Safel El-Ouidane), Aïn Zitouna (Sidi Fradj) et au centre de la commune d'Ouled Moumène ou encore au profit de Khengat Etajine (Lakhdera) et mechta Lemdour à Sidi Fradj, ainsi qu'au chef-lieu de wilaya pour un budget de plus de 45 millions de dinars.

B. M.

BECHAR, SOCIÉTÉ SAOURA-CIMENT

## Production du ciment résistant aux sulfates entamée

La société Saoura-Ciment a entamé la production d'un nouveau produit, en l'occurrence le ciment résistant aux sulfates (ciment CRS), au titre des efforts de diversification de sa production, a annoncé, jeudi 16 septembre, le responsable de la communication de cette cimenterie, Djamel Eddine Belkhiri.

C'est grâce aux efforts des cadres techniques et de gestion de la cimenterie, filiale du Groupe public industriel des ciments en Algérie (Gica) et l'existence localement de matières premières entrant dans sa fabrication, qu'il a été relevé le défi de lancer la production de ce nouveau produit, a-t-il indiqué à l'APS.

Un produit qui présente plusieurs avantages et particularités dans les grands projets du secteur du bâtiment, des travaux publics et de l'hydraulique (BTPH), tels que aéroports, barrages, ponts et autres grands projets de travaux publics, au regard de sa résistance aux aléas de la nature et à la salinité des sols, a expliqué M. Belkhiri.

La cimenterie a décidé de produire ce type de ciment et de le mettre sur le marché à des prix concurrentiels, dans le but de contribuer au développement

des infrastructures dans la région et à l'économie nationale, en réduisant les coûts de son acheminement depuis les cimenteries du Nord du pays, a-t-il souligné.

« Le lancement de la chaîne de production du ciment-CRS, qui a été fort bien accueillie par nos partenaires, sera d'un grand apport aux entreprises réalisatrices opérant dans la région du sud-ouest du pays, de même que dans les pays voisins vers lesquels nous exportons nos autres types de ciment », a affirmé M. Belkhiri.

Cette cimenterie, première du genre dans la wilaya de Béchar et qui est entrée en production effective au début de 2020, dispose d'une capacité de production annuelle d'un million de tonnes de ciment.

A la fin du mois d'août 2021, elle a produit 180.000 tonnes de ciment dont 25.000 tonnes ont été exportées vers les pays voisins, à savoir le Mali, le Niger et la Mauritanie, a fait savoir son responsable de la communication. « La baisse actuelle de la production de la cimenterie est liée essentiellement à la pandémie de Covid-19, mais nous nous attendons à une reprise et une augmentation sensible du niveau de production, pour répondre aux

besoins de nos partenaires avec la relance de plusieurs chantiers et projets, tant de logements que de travaux publics, à travers le sud-ouest du pays », a-t-il ajouté.

L'unité dispose d'un réseau commercial de quatre (4) points de vente dans la région, à savoir un dans la commune frontalière de Béni-Ounif (110 km au nord de Béchar), un au chef lieu de la daïra d'El-Ouata (259 km au sud de Béchar) et deux autres points de vente à Béchar, selon le M. Belkhiri.

La réalisation de cette cimenterie, située à une trentaine de kilomètres de Béchar et qui s'étend sur une superficie de plus de 100 hectares, a nécessité un investissement public de plus de 34 milliards DA, dans le but du développement et de la promotion du tissu industriel de la région, de même que pour répondre à ses besoins en ce matériau.

Elle bénéficie de l'existence à ciel ouvert de minerais entrant dans sa fabrication dans la région de Ben-Zireg, de la proximité de la route nationale RN-6 et de la ligne ferroviaire Bechar-Oran, selon une fiche technique de la cimenterie.

APS

SETIF

## L'université Ferhat-Abbès classée première à l'échelle nationale

L'université Ferhat-Abbès (Sétif 1) a été classée première à l'échelle nationale par le Times Higher Education (THE), une publication britannique spécialisée dans le classement des universités mondiales, dans son édition rendue publique septembre courant, a annoncé, lundi 13 septembre, cette université.

L'université Sétif 1 a préservé son classement en tête de liste à l'échelle nationale pour la troisième fois consécutive, selon un communiqué émanant de la cellule de communication de cet établissement d'enseignement supérieur.

Selon la même source, l'université Ferhat-Abbès a été classée dans « la catégorie 501-600 », et les résultats de l'année 2022 publiés dans cette édition, ont donné lieu au classement de 15 universités nationales et plus de 1.600 universités à l'échelle mondiale. Le classement de ces universités a été établi selon 13 critères de sélection parmi lesquels l'excellence académique, la recherche et les témoignages (preuves et indices sur l'originalité des informations dans les recherches et les thèses scientifiques), précise-t-on de même source.

Ce classement honorable de l'université de Setif 1 vient conforter sa place à l'échelle mondiale (132e) suivant le classement dans la catégorie « jeunes universités » (moins de 50 ans) rendu public en juin 2021 par le Times Higher Education (THE), selon la même source.

En plus de l'aspect académique reflétant la performance dans la formation et la recherche scientifique, l'université Ferhat-Abbès œuvre à s'ouvrir sur l'environnement économique et contribuer au progrès technologique et au développement durable, selon la même source.

Créé en 2010, Times Higher Education (THE) est un établissement britannique dont le siège se trouve à Londres. Il publie annuellement des rapports sur le classement des meilleures universités mondiales selon des critères académiques comme la recherche scientifique et la qualité de l'enseignement et les relations avec l'environnement économique et social entre autres, a déclaré à l'APS le vice-recteur de l'université Sétif1 chargé de la recherche scientifique Mohamed Hamidouche.

Le Times Higher Education possède une section spécialisée dans la présentation des informations et des problématiques liées à l'enseignement supérieur à l'échelle mondiale, a-t-il ajouté.

APS

L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE EN QUÊTE DE BREVETS

# Le nouveau modèle économique préconise plus d'innovation

*L'industrie pharmaceutique algérienne s'apprête à établir des normes pour la certification de ses produits et se mettre en adéquation avec les standards internationaux de fabrication.*

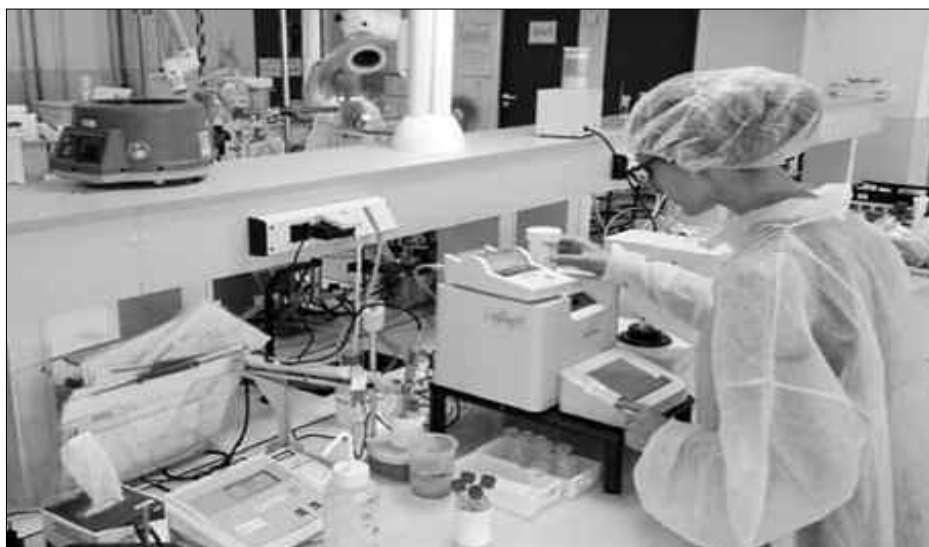
Mais, il s'agit surtout de conquérir des marchés extérieurs et continuer dans sa lancée concernant les activités de recherche et développement, mais également réaliser des performances concernant l'innovation et l'obtention des brevets, sachant que les compétences nationales sont qualifiées et certains chercheurs et ingénieurs font une percée extraordinaire dans les laboratoires des pays avancés.

L'instauration d'un nouveau modèle économique donnant une place plus importante aux brevets dans l'industrie pharmaceutique est "nécessaire" pour le développement du secteur au plan national, a indiqué le président du Conseil national économique, social et environnemental (CNESE), Réda Tir.

"La question du brevet dans ses aspects d'acquisition et d'exploitation doit être traitée avec la plus grande attention, y compris les brevets qui sont tombés dans le domaine public", a affirmé M. Tir lors d'un séminaire organisé par le CNESE, intitulé : "L'industrie pharmaceutique et les brevets".

Dans cette optique, le premier responsable du Conseil a souligné l'intérêt de l'intégration des concepts de droits de propriété intellectuelle, de normes sanitaires ainsi que la promotion de la mission de veille stratégique dans le modèle économique du secteur.

"L'industrie pharmaceutique s'appuie



sur la recherche et développement (R&D) en tant que vecteur d'innovation et nécessite de forts investissements devant être protégés. Ces investissements ainsi que la protection de la propriété intellectuelle sont des défis à relever par cette industrie afin d'assurer la sécurité sanitaire face aux nouvelles exigences", a-t-il fait observer.

De plus, selon M. Tir, des démarches devraient être entreprises à l'endroit des grands producteurs internationaux pour créer des partenariats gagnant-gagnant "pour les convaincre de délocaliser des unités de fabrication vers le marché national pour satisfaire les besoins locaux et ceux des marchés environnants africains et arabes". Concernant le financement de l'innovation le président du CNESE suggère que le gouvernement puisse travailler sur la notion de capital-risque et de capital-investissement.

"Ce sont des fonds qu'on alloue à des start-up ou à des PME innovantes pour développer un nouveau produit sur un marché généralement incertain", a-t-il expliqué.

Pour ce faire, M. Tir recommande

d'adapter le système financier national dont la Bourse d'Alger à ce type de mécanisme appelant également le secteur privé à s'impliquer aussi dans le financement de la recherche et développement "car le financement par les aides publics ne suffira pas".

Pour sa part, la P.-dg du groupe Sidal, Fatoum Akacem, a estimé que des réformes doivent être engagées dans le secteur de l'industrie pharmaceutique pour permettre le développement de l'innovation et de la R&D dans le secteur afin de réduire le recours aux produits importés.

Ces réformes à engager pour le développement de l'industrie pharmaceutique concernent notamment l'allègement des procédures pour l'approvisionnement des besoins nécessaires pour la R&D, a indiqué Mme Akacem.

Il s'agit aussi de l'allègement des modalités d'enregistrement des nouveaux médicaments en favorisant la soumission électronique et de la diminution des délais d'obtention des autorisations de mise sur le marché ainsi que la promotion des essais cliniques pour les études de bioéquivalence en

prévision de l'exportation algérienne en médicament.

En outre, la PDG de Sidal a recommandé la création d'une institution spécialisée pour l'homologation des nouveaux produits innovants.

Par ailleurs, "dans le cadre de son plan de développement, Sidal a investi dans un nouveau Centre de recherche et développement (CRD) et un nouveau Centre de bioéquivalence (CBE) dotés d'une technologie moderne répondant aux normes nationales et internationales", a indiqué Mme Akacem.

Le CRD a pour rôle de développer la gamme de produits pour essayer de toucher un maximum d'axes thérapeutiques. De plus, pour avoir le monopole exploitation sur les produits de la R&D et de l'innovation le groupe Sidal a initié un processus de protection des données scientifiques et techniques, notamment en déposant 17 brevets auprès de l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI).

R. E.

## REMBOURSEMENT DES DETTES DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉ

### 146 dossiers supplémentaires acceptés

L'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anade) (ex-Ansej) a accepté 146 dossiers supplémentaires en vue du remboursement des dettes des entreprises en difficulté par le Fonds de caution mutuelle de garantie risques/crédits. Cinq cents dossiers (500) d'entreprises en difficulté sur un total de (10.599) présentés par les représentants des banques des wilayas de Tizi-Ouzou, Alger et El-Tarf ont été examinés lors de la 21e séance de travail, dont 146 acceptés avec un montant de remboursement dépassant les 25 milliards de centimes pour la prise en charge des micro-entreprises en difficulté à travers le remboursement de leurs dettes ou la relance de leurs activités selon le cas, a précisé l'Anade dans son communiqué.

La séance a été marquée par le report pour réexamen de 337 dossiers relatifs à des entreprises toujours en activité qui seront accompagnées par l'Anade à travers le rééchelonnement de leurs dettes à la faveur de plans de charges pour la relance de leurs activités dans le cadre des conventions signées, selon le communiqué. La même source a également fait état de la régularisation définitive de 5 dossiers des promoteurs de micro-entreprises, à travers le paiement de leurs créances auprès des banques et de l'Agence et de 12 dossiers renvoyés à la banque car ne répondant pas aux conditions. A noter que l'Anade programme des séances hebdomadaires pour l'examen de pas moins de 500 dossiers par séance.

R. E.

## INDUSTRIE

### Lancement de la 10<sup>e</sup> édition du Prix national de la PME innovante

Le ministère de l'Industrie a annoncé le lancement de la 10<sup>e</sup> édition du Prix national de la petite et moyenne entreprise innovante pour l'année 2021, visant à appuyer l'innovation et l'usage de la recherche et développement dans les PME afin d'améliorer leur compétitivité.

La date du dépôt des dossiers de candidature pour les entreprises souhaitant y participer s'étale 19 septembre au 28 octobre 2021, a précisé le ministère sur sa page Facebook.

A travers ce concours, organisé cette année sous le thème: "l'innovation, chemin vers le développement durable", le secteur vise à appuyer l'innovation et l'usage de la

Recherche et Développement dans les petites et moyennes entreprises (PME) afin d'améliorer leur compétitivité, a-t-il souligné. Il s'agit de récompenser et encourager les PME activant dans l'industrie et les services liés à l'industrie ayant réalisé des innovations de produits, de processus de production et d'organisation ou de commercialisation. Ce concours cible trois types de PME à travers l'octroi de trois récompenses pécuniaires "appréciables", dont deux destinées aux PME ayant plus de trois ans d'existence et activant dans un secteur qui contribue au développement économique durable ou dans une filière de l'économie

verte, tandis que la troisième récompense concerne, quant à elle, les jeunes PME activant dans un secteur qui contribue au développement économique durable. Des médailles et des attestations de mérite seront également décernées aux lauréats, annonce le ministère, soulignant que la remise des prix aura lieu en décembre prochain après examen des dossiers des PME ayant participé au concours. A travers ces initiatives, explique la même source, les pouvoirs publics visent à "améliorer l'environnement des PME et intensifier le tissu productif".

R. E.

RUSSIE

# Le parti de Poutine donné vainqueur des législatives

*Après trois jours de vote, les premières estimations des élections législatives en Russie sont tombées dimanche soir. Le vote vise à renouveler les 450 mandats de députés de la Douma, la chambre basse du Parlement.*

À l'issue d'un vote dont l'opposition anti-Kremlin était pour l'essentiel exclue, les premiers résultats des élections législatives placent la formation du président Vladimir Poutine en tête avec 38,75% des voix. Elle devance les communistes du KPRF (25,06%). Suivent les nationalistes du LDPR (9,6%), un nouveau venu sur la scène politique, puis les centristes de Russie Juste (6,67%). Ayant l'interdiction de se présenter, les partisans de l'opposant emprisonné Alexeï Navalny avaient appelé à voter pour les candidats les mieux placés pour battre ceux de Russie Unie, bien souvent des communistes. Cet appel a



cependant été difficilement relayé, Apple, Google et Telegram ayant supprimé les consignes de vote, rappelle notre correspondante à Moscou, Anissa El Jabri.

## Russie Unie conserverait sa majorité des deux tiers à la Douma

Les sondages sortis des urnes donnent quant à eux une avance bien plus

confortable au parti du Kremlin : 45%, contre 21% pour les communistes. En 2016, Russie Unie l'avait emporté avec 54% des voix. Pour beaucoup d'analystes, un tel score permettrait donc au Kremlin de montrer que le mécontentement de l'opinion a bien été répercuté dans les urnes, sans avoir pour autant de conséquences à la Douma où Russie Unie conserverait sa majorité des

deux tiers. Comme un symbole que rien ne changera, à Khabarovsk dans l'Extrême-Orient, là où de nombreuses manifestations contestaient la décision de mettre le gouverneur apprécié de la population derrière les barreaux, le candidat du pouvoir aux régionales est donné nettement en tête avec presque 58% des voix sur 70% des bulletins dépouillés.

AFGHANISTAN

# Les femmes employées par la municipalité de Kaboul sont renvoyées à la maison...

Des femmes afghanes défilent pour revendiquer leurs droits sous le régime taliban lors d'une manifestation près de l'ancien bâtiment du ministère des Affaires féminines à Kaboul, le 19 septembre 2021.

Cela fait plus d'un mois que les talibans sont au pouvoir et la liste des lois restrictives à l'égard des femmes s'allonge de jour en jour. Ce dimanche, le maire par interim de Kaboul a donné des détails sur le travail des femmes, lors d'une conférence de presse.

Molavi Hamdullah Nomani est membre des talibans et occupe la fonction de maire de Kaboul. Veste de costume, coiffé d'un turban, il explique devant la presse que sur les 3.000 employés de la municipalité, près d'un tiers sont des femmes. Et depuis l'arrivée des talibans au pouvoir, elles doivent rester chez elles, jusqu'à nouvel ordre.

Seules les employées féminines ne pouvant être remplacées par leurs homologues masculins peuvent se rendre au travail, selon le nouveau maire. « Par exemple, les femmes qui travaillent dans les toilettes pour femmes de la ville où les hommes ne peuvent pas aller, détaille-t-il. Dans les districts et au bureau central, il y a des femmes pour lesquelles nous n'avons pas de cadre masculin équivalent à leurs postes, dans le secteur de l'électricité ainsi que dans le secteur de la construction, elles peuvent tra-

vailer. Mais pour les postes que les hommes peuvent occuper, nous avons dit aux femmes de rester à la maison jusqu'à ce que la situation se normalise. Leurs salaires seront payés. »

Malgré leurs promesses d'être davantage tolérants et inclusifs, les talibans au pouvoir depuis un mois multiplient les gestes portant atteinte aux droits des femmes. Dans les années 90 déjà, ils leur avaient interdit l'accès à l'école et au marché du travail.

## L'Unesco appelle à un retour des filles dans les écoles

Ces annonces ont été faites alors que les femmes ont manifesté une nouvelle fois ce dimanche à Kaboul pour réclamer des droits dont elles sont privées au fur à mesure que sont publiés de nouveaux décrets.

Les autorités ont notamment interdit aux jeunes filles de niveau secondaire de retourner à l'école pour le moment. Seuls les collégiens et lycéens étaient autorisés à reprendre le chemin de l'école, samedi. Une décision dénoncée par l'agence des Nations unies pour l'éducation et la culture (Unesco), qui a appelé à la réouverture des écoles pour les filles, mettant en garde contre des « conséquences irréversibles » pour la moitié de la population du pays.

« Si cette interdiction devait être maintenue, elle constituerait une violation importante du droit fondamen-

tal à l'éducation des filles et des femmes », a averti l'Unesco dans un communiqué. Il « est tout aussi important que l'ensemble des enseignantes soient autorisées à retourner à l'école pour enseigner, offrant ainsi un environnement d'apprentissage sûr et inclusif », a ajouté la directrice de l'Unesco, Audrey Azoulay.

Dix jours après la réouverture des universités privées du pays, le ministère de l'Éducation afghan a annoncé vendredi que « tous les professeurs hommes et les élèves » du secondaire allaient retrouver leur établissement, sans faire aucune mention des enseignantes ou des collégiennes et lycéennes.

## ...Le groupe État islamique revendique une série d'attentats à Jalalabad

Des talibans et des gens se rassemblent sur le site de l'explosion d'une bombe qui a visé un véhicule transportant des talibans à Jalalabad, le 19 septembre 2021.

Le groupe État islamique en Afghanistan (EI-K) a revendiqué une série d'attaques menées samedi et dimanche contre les talibans à Jalalabad, la grande ville de l'est de l'Afghanistan.

Dans deux communiqués distincts, le groupe État islamique du Khorassan (EI-K) a affirmé être l'auteur d'une triple explosion qui a visé samedi des

talibans à Jalalabad, faisant au moins deux morts et une vingtaine de blessés. L'annonce a été faite dimanche 19 septembre sur Telegram par l'agence Amaaq, l'un des principaux organes de propagande de l'organisation.

Le groupe EI-K a aussi revendiqué l'attaque dimanche d'un véhicule transportant des talibans à Jalalabad. D'après un premier bilan cette explosion à la bombe a fait plusieurs blessés, des talibans ont été conduits à l'hôpital.

Il s'agit des premiers attentats à survenir depuis le départ des troupes américaines le 30 août dernier après vingt ans de présence militaire. Des attaques qui illustrent la situation sécuritaire toujours précaire dans le pays où le nouveau régime qui s'est emparé du pouvoir le 15 août a promis de ramener paix et stabilité après plus de quatre décennies de guerre.

Jalalabad est la capitale du Nangarhar, principal foyer du groupe État islamique en Afghanistan, rival des talibans. C'est dans cette région que ce groupe, qui a notamment revendiqué l'attentat sanglant ayant tué plus de 100 personnes à l'aéroport de Kaboul le 26 août, est apparu en 2015.

« Les talibans ont toujours minimisé le danger posé par le groupe État islamique », écrit un journaliste afghan sur Twitter, rapporte notre correspondante dans la région, Sonia Ghezali. « Il est probablement temps qu'ils le prennent au sérieux. »

LIGUE DES CHAMPIONS

# Des Algériens renversants et qualifiés haut la main

*Les deux représentants algériens en Ligue des champions d'Afrique, le CR Belouizdad et l'ES Sétif, se qualifient aux seizièmes de finale de l'épreuve continentale après avoir réalisé une belle remontada à domicile face, respectivement, à Akwa United du Nigeria et FC Fortune de Gambie.*

PAR MOURAD SALHI

**D**éfaits au tour préliminaire-aller, le CR Belouizdad et l'ES Sétif n'avaient d'autre choix que de l'emporter à domicile pour éviter une sortie prématurée de cette prestigieuse compétition continentale. Si la mission du Chabab a été relativement aisée au stade Omar-Hamadi à Bologhine, en raison de la courte défaite (1-0) enregistrée en terre nigérienne, la tâche de la formation phare de la capitale des Hauts-Plateaux fut plus difficile après la lourde défaite essuyée (3-0) en Gambie.

Le CRB, champion d'Algérie en titre, était dans l'obligation d'arracher une victoire par plus d'un but, laquelle lui permettrait de passer au tour suivant de la compétition. Une mission qui était tout à fait dans les cordes des joueurs de cette formation phare de Laâquiba, emmenée par le duo Karim Bakhti-Salim Sebaâ. Malgré que l'équipe ait enregistré le départ de son meilleur buteur, Amir Sayoud, au profit d'un club saoudien,



elle a réalisé une belle prestation en inscrivant deux jolis buts par Khalfellah et Nessakh. Lors du prochain tour, les coéquipiers de Merbah Gaya vont affronter l'ASEC Mimosas de la Côte d'Ivoire, dans un autre test révélateur pour les coéquipiers de la nouvelle recrue Aït Abdeslam. En revanche, l'Entente sétifienne, qui traverse une conjoncture difficile après le départ de plusieurs de ses joueurs-cadres, a réussi un grand exploit sur ses bases en remontant l'écart de trois buts. La mission n'était pas aussi facile pour les coéquipiers de Djabou, mais ils l'ont fait avec l'art et la manière. Malgré, donc, la saignée enregistrée dans son effectif et le transfert à l'étranger de ses deux atouts offensifs, Mohamed Amine Ammoura (Lugano/Suisse) et Hossam Ghacha (Antalyaspor/Turquie), l'équipe sétifienne ne semble pas vouloir abdiquer et visera, à coup sûr, d'aller le plus loin possible. L'entraîneur du club, le Tunisien Nabil Kouki, s'est dit content

de cette remontada qui constitue, selon ses déclarations, une belle leçon pour tout le monde, notamment pour les joueurs. "C'était interdit pour nous de perdre ce match et du coup quitter la compétition à ce stade prématuré. Avec tous mes respects à l'adversaire, l'Entente ne doit pas sortir au tour préliminaire. On n'a pas eu le temps qu'il faut pour mieux se préparer en raison du retard qu'a connu le championnat national. Côté effectif, nous avons enregistré le départ de certains joueurs importants, alors que les nouvelles recrues ne sont pas encore qualifiées. Cela constitue une belle leçon pour tout le monde surtout pour les joueurs qui sont appelés à rester concentrés sur leur sujet", a indiqué le technicien tunisien de l'Entente, Nabil Kouki. Et d'ajouter : "Avec ou sans moi, l'Entente n'a pas l'habitude de quitter cette compétition aux premiers tours. Pour mon avenir, j'ai rien encore décidé."

M. S.

MCA

## Khaled Benyahia : «Je suis là pour gagner des titres»

Le nouvel entraîneur du MCA, le Tunisien Khaled Benyahia, s'est présenté aux journalistes et aux supporters de sa nouvelle formation. Benyahia est clair, s'il est à Alger, c'est pour jouer les premiers rôles et gagner des titres.

« Lorsque l'on s'engage avec un grand club comme le Mouloudia, pas besoin que les dirigeants vous fixent des objectifs. Vous savez dès le départ que vous êtes là pour jouer les premiers rôles, et surtout pour gagner des titres. »

Par ces mots, Khaled Benyahia, tout juste nommé entraîneur du Mouloudia, a annoncé la couleur pour son arrivée à

Alger. Une mission assez difficile, mais loin de lui faire peur assure-t-il, car issu de l'Espérance sportive de Tunis, un autre géant du continent avec lequel il a déjà gagné de nombreux titres, aussi bien en tant que joueur qu'entraîneur : « Je suis entraîneur depuis déjà 25 ans, et j'ai eu de nombreuses expériences. Il y a deux ans, j'ai atteint les demi-finales de la Ligue des champions et j'espère réussir d'aussi bons parcours avec le Mouloudia. »

S'il n'a pu superviser la première partie du mercato estival du Doyen, Benyahia s'est tout de même dit optimiste : « J'ai

une idée assez précise de mon nouveau club, car je l'avais minutieusement suivi au mois de mars dernier. Les joueurs m'ont l'air bons et je suis prêt à travailler avec eux », a-t-il assuré, avant d'ajouter : « Nous essayerons d'exploiter les cartes qui nous restent pour renforcer l'effectif par des éléments de grande valeur. »

Enfin, interrogé sur le profil des joueurs qu'il espère enrôler, Benyahia n'a pas avancé de nom précis, mais a expliqué que son choix devrait se porter sur « des éléments expérimentés, âgés entre 26 et 29 ans. »

ANGLETERRE

## Benrahma titulaire et buteur face à Manchester United

Récemment complimenté par David Moyes, son entraîneur, Saïd Benrahma a été titularisé dimanche lors de la réception de Manchester United en Premier League. L'international algérien en a profité pour inscrire son troisième but de la saison.

Match de gala pour West Ham et Saïd Benrahma. Dans le cadre de la 5e journée de Premier League, le club de Londres accueillait, en effet, Cristiano Ronaldo et Manchester United, déjà sur le

podium au classement. Titulaire dans un poste de meneur de jeu avancé, Benrahma s'est avéré très dangereux pour les siens. Il délivre une passe clef suite à un dribble sur Luke Shaw, finalement contrée, avant d'ouvrir le score pour West Ham sur une frappe que dévie Raphael Varane, trompant ainsi David De Gea (1-0).

L'inévitable Cristiano Ronaldo a, par la suite, égalisé pour Manchester United (1-1). Si Benrahma et West Ham ont

fini par reculer en seconde période, c'est finalement par l'intermédiaire de Jesse Lingard, en fin de rencontre, que ManU a repris l'avantage (1-2).

Benrahma, remplacé à la 88e minute de jeu, a assisté impuissant au penalty obtenu puis raté par West Ham à la 94e minute de jeu. Score final 1-2 pour Manchester United et une défaite qui relègue à la 8e place West Ham, qui compte malgré tout 8 points en 5 journées.

FRANCE

## Delort en feu, Boudaoui décisif face à Monaco

Pour la belle affiche de Ligue 1 Uber Eats entre l'OGC Nice et l'AS Monaco, Hicham Boudaoui et Andy Delort ont brillé. Youcef Atal, l'autre Algérien du club aiglion, a fait son retour sur la pelouse.

Match à 100 à l'heure pour les Algériens de Nice qui recevaient l'AS Monaco dans un derby déjà très important pour les deux équipes. Si Hicham Boudaoui était le seul Algérien titulaire, il a très vite été rejoint par Andy Delort, venu suppléer Kasper Dolberg qui est sorti sur blessure après 15 minutes seulement.

À la 51e minute, Delort a permis à son équipe de revenir dans le match, Monaco menant alors 0-1, en inscrivant son premier but sous ses nouvelles couleurs sur un centre d'Amine Gouiri. 20 minutes plus tard, c'était au tour de Boudaoui de donner l'avantage à l'OGCN en se montrant à la réception d'un centre de... Delort, à nouveau décisif.

Si l'ASM égalisa par la suite, Nice eut l'occasion de reprendre l'avantage à la suite d'un penalty obtenu par Andy Delort, en feu, mais Amine Gouiri manqua le cadre. Score final 2-2 entre OGCN et ASM et entrée intéressante de Youcef Atal, venu suppléer Lotomba, blessé, dès la 57e minute de jeu.

SAISON 2021-2022

## Le coup d'envoi des différents championnats fixé

Le Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF) a fixé les dates des différents championnats de la saison 2021-2022 dont celui de la Ligue 1 professionnel qui débutera les 22 et 23 octobre prochain, a indiqué dimanche l'instance fédérale.

Les dates des différents championnats ont été fixées par le bureau exécutif de la FAF lors de sa réunion statutaire du 16 septembre 2021, précisant, toutefois, que ces dates restent tributaires de l'accord des pouvoirs publics et des autorités sanitaires. Quant au coup d'envoi du championnat de la Ligue 2, il a été fixé pour le 26 octobre prochain.

Ligue Une : les 22 et 23 octobre 2021

Ligue Deux : le 26 octobre 2021

Ligue Inter-régions : les 29 et 30 octobre 2021

Championnats régionaux : les 6 et 7 novembre 2021

Championnats de wilaya : les 13 et 14 novembre 2021.

UN PROF PAS COMME  
LES AUTRES 3



21h00

W9

Zeki Müller, ancien braqueur devenu prof au lycée Goethe, essaie tant bien que mal de faire passer leur bac à Chantal, Danger, Zeynep, Burak et les autres, mais il se retrouve complètement débordé, à l'instar du proviseur Gudrun Gersterle. Le jeune homme fait donc le choix d'utiliser des méthodes peu conventionnelles, qui ne seront pas forcément du goût de sa nouvelle collègue Biggi Enzberger

LA PRISONNIÈRE  
DU DÉSERT



21h00

G8

Au Texas, en 1868, un «soldat perdu» de la guerre de Sécession, Ethan Edwards, rentre au pays où l'accueillent son frère Aaron, Martha, sa belle-soeur, leurs filles Debbie et Lucy et leur fils adoptif, Martin Pawley, qui vit chez eux. Une nuit, alors qu'Ethan et Martin sont à la recherche de bétail volé, des Comanches attaquent. Le ranch est brûlé et la famille décimée, à l'exception des deux fillettes que les Indiens enlèvent... Au vu du carnage, Ethan et Martin se lancent à la poursuite des ravisseurs en compagnie de Brad Jorgensen, leur voisin, et de quelques amis. La découverte du cadavre de la petite Lucy renforce le désir collectif de vengeance

VOYAGE AU CENTRE  
DE LA MÉMOIRE



21h00

2

À l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre la maladie d'Alzheimer, une grande soirée visant à sensibiliser le public à cette maladie qui touche 1,3 million de personnes en France. Faustine Bollaert, Michel Cymes et le mentaliste Fabien Olicard partiront en immersion à la rencontre de personnalités, de scientifiques et de malades. Ils vont recueillir les témoignages de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer, de leurs proches et aidants, ainsi que des soignants, pour comprendre ce que ressentent les malades. Ils analyseront les mécanismes de la mémoire pour savoir où sont stockés nos souvenirs, comment ceux-ci s'effacent et comment cette maladie modifie le cerveau

ALEX HUGO  
LA VOIE DE L'ESPRIT



21h00

3

Au retour d'une course en montagne, Alex sauve Élise d'une tentative de suicide. Cherchant à comprendre les causes de son geste, il découvre que la jeune femme a été victime d'un viol. Le crime remonte à une semaine, mais Élise n'en a aucun souvenir car elle a été droguée et son agresseur a frappé lors d'une soirée en boîte de nuit où tout le monde portait des masques. Alex la convainc de porter plainte et met la rurale et la criminelle sur le coup. Angelo confie la jeune femme aux soins de Thérèse, une vieille amie qui aide les victimes d'agressions sexuelles à surmonter leur traumatisme



# LA SELECTION DU MIDI LIBRE

PÉTROLE, UNE HISTOIRE DE  
POUVOIR ESSOR ET CHUTE



21h00

arte

L'apparition de l'or noir fut en son temps une révolution miraculeuse : les lampes à pétrole éclairaient les demeures comme jamais auparavant, les usines employant des machines à moteur décuplaient soudainement leur productivité. Grâce au pétrole, la croissance économique a bondi et la fortune de certains, comme John D. Rockefeller, premier milliardaire de l'histoire, a atteint des sommes record. La médaille, bien sûr, a son revers, notamment l'influence du pétrole sur le cours des deux guerres mondiales

LES PEINTRES FEMMES,  
ENTRE OMBRE ET LUMIÈRE  
1780-1830



21h00

4

Entre 1780 et 1830, les femmes peintres accèdent en France à une visibilité inédite. Dans une époque agitée, de l'Ancien Régime à la Restauration, en passant par la Révolution française et l'Empire, alors que la place et le rôle des femmes suscitent débat et questionnements, elles ont exposé, reçu des prix, vendu (très bien) leurs oeuvres. Elles ont côtoyé les peintres les plus reconnus de leur temps, se sont créés des cercles de relations artistiques et commerciales pour briller dans le marché de l'art. Elles se nomment Anne Vallayer-Coster, Marguerite Gérard, Élisabeth Vigée Le Brun, Adélaïde Labille-Guiard, Marie-Guillemine Benoist, Marie-Victoire Jaquotot, Constance Mayer

BEAUX-PARENTS



21h00

6

Coline et André sont en parfaite harmonie avec leur fille, Garance, et leur gendre Harold, mais Garance se sépare d'Harold et ordonne à ses parents de ne plus jamais le revoir. Les beaux-parents ne peuvent s'y résoudre : elle l'a largué, mais pas eux ! Ils devront mener une double vie pour continuer à voir leur gendre adoré, en cachette de leur fille, qui ne va pas les lâcher

KOH-LANTA,  
LA LÉGENDE



21h00

TF1

Ils ont écrit l'histoire de «Koh-Lanta» depuis vingt ans et ont encore et toujours envie d'en découdre aujourd'hui, pour confirmer leur statut de gagnant ou pour enfin conquérir le titre qui leur a échappé. Mais en remportant cette édition hors du commun, ils veulent surtout entrer dans la légende ! C'est l'enfer pour ces valeureux naufragés qui tous rêvent de remporter ce titre anniversaire. Ce soir une épreuve d'anthologie les attend, où tous les records vont être pulvérisés ! La vie est dure sur les motus, les organismes souffrent et le mental doit tenir

Web : [www.lemidi-dz.com](http://www.lemidi-dz.com)  
**MIDI**  
Quotidien national d'information

Gérant : Reda Mehigueni  
e-mail : [direction@lemidi-dz.com](mailto:direction@lemidi-dz.com)

La rédaction  
e-mail : [redaction@lemidi-dz.com](mailto:redaction@lemidi-dz.com)

Standard : 021.18.22.67  
Rédaction : Tél-Fax : 023.18.22.67  
Publicité : Tél-Fax : 023.18.22.67  
[publicite@lemidi-dz.com](mailto:publicite@lemidi-dz.com)  
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP  
01, avenue Pasteur, Alger

Impression :

Centre : SIA Diffusion : Midi Libre

EURL Midi Libre  
au capital social de 12.000.000 DA  
Compte Bancaire :  
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16

Adresse : 12 rue Fouzia-Moulahe Rostomia Clairval Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

|         |       |
|---------|-------|
| Fajr    | 05:07 |
| Dohr    | 12:41 |
| Asr     | 16:05 |
| Maghreb | 18:51 |
| Icha    | 20:09 |

## FOOTBALL

# RIYAD MAHREZ RÊVE DE GAGNER LE MONDIAL AVEC LES VERTS

**R**iyad Mahrez veut marquer l'histoire avec les Verts. L'international algérien de Manchester City veut remporter le maximum de trophées avec son club et avec l'équipe nationale d'Algérie. À 30 ans, l'ailier des Cityzens a deux grands rêves qu'il a confié au journaliste Mouloud Achour lors de l'émission Clique de Canal+, diffusée dimanche soir sur la chaîne française.

Le premier est de gagner la Ligue des champions, après avoir remporté la Premier League à plusieurs reprises. Un but à la portée de l'international algérien. Avec Manchester City, Riyad Mahrez a atteint la finale de la saison passée et s'est incliné face à Chelsea (0-1). Après un parcours extraordinaire en éliminatoires où il a joué un rôle clé dans la qualification de Manchester City à sa première finale de la plus prestigieuse des compétitions de football, il a raté l'occasion d'égaliser Rabah Madjer, le seul Algérien qui a gagné la coupe aux grandes oreilles avec le FC Porto en 1987. Mais ce n'est que partie remise pour l'enfant de Sarcelles qui s'est fait une place dans le onze de Pep Guardiola. Manchester City est en lice cette année pour gagner le seul trophée qui manque à son palmarès, et le club a largement les moyens d'aller au bout de son objectif. En plus de la Ligue des champions, Riyad Mahrez a un autre grand rêve, qui est plus difficile à concrétiser : gagner le Mondial avec l'équipe nationale d'Algérie. Le capitaine des Verts qui a mené l'équipe nationale sur le toit de l'Afrique en 2019 en Égypte, se fixe un autre objectif, beaucoup plus ambitieux.

« Une fois qu'on sera

**qualifiés, l'objectif sera de la gagner »**

L'Algérie a joué quatre coupes du Monde (1982, 1986, 2010 et 2014), et s'est qualifiée une fois aux huitièmes de finale de la compétition. C'était lors du Mondial 2014 au Brésil et Mahrez y était présent dans l'effectif qui a réalisé cette qualification historique, sans y être un titulaire indiscutable, comme il l'est aujourd'hui avec le sélectionneur Djamel Belmadi. Les deux hommes, qui constituent les pièces maîtresses des Verts, partagent ce rêve de gagner le Mondial. Belmadi l'a dit déjà en janvier 2020 sur la même chaîne française Canal+ : « Une fois qu'on sera qualifiés, l'objectif sera de la gagner (...) L'objectif ne sera pas de participer, ne sera pas de faire juste du mieux que l'on peut, ce sera de tout donner et de croire en l'impossible. De toute façon, les joueurs ont compris le truc, ils

ne se sont fixé aucune limite ». L'Algérie a entamé les qualifications au Mondial 2022 au Qatar jeudi 2 septembre avec une large victoire contre Djibouti (8-0), avant de buter sur le Burkina Faso (1-1). Le 8 octobre, l'équipe nationale accueille le Niger à Blida pour le compte de la 3<sup>e</sup> journée des qualifications, avant de se déplacer

à Niamey pour le match retour le 11 octobre.

Il reste ensuite deux matchs, contre Djibouti en déplacement et face au Burkina Faso à Blida.

L'Algérie est favorite de son



## ÉQUIPE NATIONALE

### Du nouveau pour les deux matchs face au Niger

L'équipe nationale de football affrontera son homologue du Niger en aller et retour pour compte des 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> journées des éliminatoires de la Coupe du monde 2022. La programmation de ces deux rencontres a connu des changements, annonce la Fédération algérienne de football sur son site officiel.

Le Algérie-Niger, prévu initialement le 8 octobre à 17h au stade Mustapha Tchake de Blida, aura lieu à la même date et sur le même terrain, mais la FAF indique qu'elle a demandé le changement de l'horaire du match, à 20h au lieu de 17h. Quant à la rencontre prévue au Niger entre les deux sélections, elle a été décalée d'une journée, annonce la même source. Elle aura lieu mardi 12 octobre à 14h00 au stade du Général Seyni Kountché de Niamey, au lieu de lundi 11 octobre. À l'issue des deux premières journées, l'Algérie est en tête du groupe A avec 4 points suite à sa large victoire contre Djibouti (8-0) et le nul ramené de Marrakech devant le Burkina Faso (1-1). Elle devance le Burkina à la différence de buts. Le Niger est troisième avec trois unités et Djibouti, qui a perdu ses deux matchs, ferme la marche.

## HARRAGA

### 134 Algériens débarquent en Espagne

Cette année, et surtout à la fin de cette saison estivale, le phénomène des Harraga semble prendre de l'ampleur. En effet, 134 migrants ont été arrivés, avant-hier matin, sur les côtes espagnoles. "134 personnes, dont des femmes et des mineurs, ont été arrivées hier matin par neuf embarcations. Ces dernières ont été secourues par le Sauvetage maritime et la Garde civile espagnols des îles Baléares", a fait savoir Francisco José Clemente Martín, un employé au Centre international pour l'identification des migrants disparus (CIPIMD).

### femmes et mineurs parmi les harragas

En effet, de sources concordantes ont révélé que le Sauvetage maritime a secouru également quatre autres embarcations, contenant 59 migrants dont une femme. En plus de ces embarcations, trois pateras ont été ajoutées. Ces dernières étaient arrivées à Alicante à leur bord 27 harraga, dont une femme enceinte. Dans ce contexte, il convient également d'indiquer que les services maritimes de la Garde civile de Carthagène ont réussi à sauver une embarcation avec 17 migrants à bord, dont des femmes et quatre bébés.

Il est utile de rappeler que l'Agence européenne de gardes-frontières et de gardes-côtes (Frontex) avait indiqué que plus de 7 000 harraga ont débarqué en Espagne avant la fin du mois de juillet dernier, et ce, à travers 1 380 expéditions illégales recensées.

Ainsi, la même source a précisé que "les personnes ayant la nationalité algérienne représentaient les deux tiers des arrivées qui ont foulé le sol espagnol."

## BILAN COVID-19 EN ALGÉRIE

### 15 décès et 166 nouveaux cas

Le bilan des contaminations au Covid-19 en Algérie indique une forte décrue. Ceci dit, le souvenir de la troisième vague reste vif, et les spécialistes s'accordent à dire qu'il est encore trop tôt pour baisser la garde. hier le 20 septembre 2021, les chiffres communiqués par le ministère de la Santé confirment la baisse. Le ministère de la Santé indique que le pays a recensé 166 nouveaux cas de contaminations au Covid-19 ces dernières 24 heures. Le communiqué du ministère ajoute que 15 nouveaux décès sont à déplorer aujourd'hui. Il est également fait état de 145 nouvelles guérisons et de 22 nouveaux cas ayant nécessité une réanimation.

Ces derniers chiffres font monter le bilan total des contaminations à 201.766 cas. L'Algérie a également recensé 5.720 morts, depuis le début de l'épidémie en mars 2020.

## AIR ALGÉRIE

### MINI-SCANDALE À L'AÉROPORT D'ORLY

La cellule de communication de la compagnie nationale de transport aérien, Air Algérie, a révélé qu'un membre de son équipage a été appréhendé, ce samedi 18 septembre, par les services de sécurité françaises de l'aéroport de Paris Orly, en France.

Il s'agit en effet, d'un membre navigant commercial du vol AH 1123. Ce dernier a été appréhendé suite à la découverte d'une substance prohibée en sa possession, a indiqué la même source.

"Un membre navigant commercial du vol AH 1123 assurant la liaison Paris – Constantine a été appréhendé, le samedi 18 septembre 2021 par les services sécuritaires de l'aéroport de Paris Orly, en France, et ce, suite à la découverte en sa possession d'une substance prohibée", a écrit Air Algérie.

### Des mesures administratives et conservatoires à l'encontre du mis en cause

Dans le même sillage, la compagnie aérienne nationale a fait savoir qu'elle va prendre toutes les mesures nécessaires à l'encontre de l'individu en question.

« Air Algérie a entamé des mesures administratives et conservatoires, à l'encontre du navigant mis en cause, prévues par son règlement intérieur (arrêt de vol et suspension de la relation de travail), » a dévoilé la même source. La compagnie a ajouté qu'elle se réserve le droit de se constituer partie civile dans l'affaire précitée.

Par ailleurs, certaines sources médiatiques citent qu'il s'agit d'un kilo de cocaïne, trouvé à la portée du mis en cause à l'aéroport de Paris Orly.